

RAPPORT ANNUEL

31.12.13

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement de droit belge

SOMMAIRE

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	3
2. RAPPORT DE GESTION	5
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	5
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	5
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	8
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	11
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	11
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	13
2.7. <i>Politique future</i>	13
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	13
3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.13	14
4. BILAN	16
5. COMPTE DE RESULTATS	17
6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	18
6.1. <i>Résumé des règles</i>	18
6.2. <i>Taux de change</i>	19
7. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	20
7.1. <i>Composition des actifs au 31.12.13</i>	20
7.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	30
7.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	31
7.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	31
7.5. <i>Performances</i>	32
7.6. <i>Frais courants</i>	33
7.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	33

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

9 février 1987

Société de gestion

Nom : BNP Paribas Investment Partners Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social : Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Liste des autres fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Balanced, BNP Paribas B Pension Stability, BNP Paribas B Pension Growth

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

Altervision, BNP Paribas B Control, BNP Paribas B Fund I, BNP Paribas B Fund II, BNP Paribas B Global, BNP Paribas B Institutional I, BNP Paribas Fix 2010, BNP Paribas Protect, Fortis B Fix, Fortis B Fix 2006, Fortis B Fix 2007, Fortis B Fix 2008, Fortis B Fix 2009, Post-Fix Fund, Prime.

Administrateurs :

Charlotte Dennery, Président, Chief Operating Officer de BNP Paribas Investment Partners.

Marnix Arickx, Administrateur, Senior Project Manager Global Fund Solutions de BNP Paribas Investment Partners.

Vincent Cambonie, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP Paribas Investment Partners.

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP Paribas Investment Partners Belgium.

William De Vijlder, Administrateur, Chief Investment Officer, Strategie & Partners BNP Paribas Investment Partners.

Max Dilius, Administrateur, Global Head, Europe, Turkey and Russia de BNP Paribas Investment Partners.

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Institutional Northern Europe de BNP Paribas Investment Partners.

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant

Julian Kramer, Administrateur, Head of External Distribution Northern Europe de BNP Paribas Investment Partners.

Olivier Lafont, Administrateur, CEO de BNP Paribas Investment Partners Belgium.

Marc Raynaud, Administrateur, Head of Global Fund Solutions de BNP Paribas Investment Partners.

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Operational Change Management de BNP Paribas Investment Partners.

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

William De Vijlder, Administrateur

Olivier Lafont, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Berkenlaan 8b, 1831 Diegem représentée par Philip Maeyaert

Capital : 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Boulevard Louis Schmidt, 2 - 1040 Bruxelles

Gestion du portefeuille d'investissement

BNP Paribas Investment Partners Belgium S.A. - Rue du Progrès 55- 1210 Bruxelles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP Paribas Asset Management SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris

BNP Paribas Investment Partners UK Limited, 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom

BNP Paribas Investment Partners Netherlands N.V., Burgerweeshuispad 201 - Tripolis building 200, 1076 GR Amsterdam, Nederland

BNP Paribas Investment Partners Asia Ltd., 30/F Three Exchange Square, 8 Connaught Place, Central Hong-Kong

River Road Asset Management LLC, 462 South Forth Street, Suite 1600, Louisville, Kentucky 40202, USA

Service financier

Réseau de distribution "Fintro", BNP Paribas, Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Crédit Agricole S.A., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles
Crédit Professionnel S.A., Boulevard de Waterloo 16, 1000 Bruxelles
Europabank S.A., de Burgstraat 170, 9000 Gand

Dépositaire

BNP Paribas Fortis, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 33 Rue de Gasperich, L-5826 Hesperange LUXEMBOURG
à qui les tâches matérielles décrites à l'article 10, § 1^{er}, 1 à 3 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ont été déléguées.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises S.C.C.R.L., Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe représentée par Damien Walgrave

Promoteur

Réseau de distribution "Fintro", BNP Paribas Fortis, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Type de parts offertes au public

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 28/02/1987 au prix de 1.000 BEF (24,79 EUR) par part.

2.2. Informations aux actionnaires

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Ce fonds commun de placement a opté pour des placements ne répondant pas aux conditions de la directive 2009/65/CE, il est régi en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS BELGIUM S.A, depuis le 1er octobre 2006.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'àuprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP Paribas Investment Partners (BNPP IP) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP IP attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP IP.

BNPP IP veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP IP.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP IP. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP IP et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP IP envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP IP.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgation d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP IP conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP IP afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP IP vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP IP ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP IP, BNPP IP s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP IP sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP IP a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP IP est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP IP ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP IP et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP IP demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP IP, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président

6. Transparency & Reporting

BNPP IP est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP IP ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP IP. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 118 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012.

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP Paribas Investment Partners Belgium à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs au Fonds constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis du Fonds qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

2.3. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

Alors que le début de l'année avait été marqué par des événements de nature politique (crise chypriote, élections italiennes,...), l'attention des investisseurs s'est rapidement reportée sur les actions des banquiers centraux qui sont restées résolument en mode « assouplissement » alors que la situation conjoncturelle s'améliorait (redressement des enquêtes d'activité manufacturière, sortie de récession de la zone euro et renforcement du commerce mondial). La combinaison d'une croissance mondiale un peu plus soutenue et de politiques monétaires toujours très accommodantes dans les pays du G3 (Etats-Unis, Japon et Allemagne) s'est traduite par une solide progression des actifs risqués et des tensions relativement modérées sur les taux longs.

États-Unis

Au-delà des fluctuations d'un trimestre à l'autre pour beaucoup liées à la politique budgétaire (incertitudes fin 2012, baisse des dépenses début 2013), l'économie américaine se maintient à son rythme de croisière d'un peu plus de 2 % observé depuis la fin de la récession, il y a plus de quatre ans. En particulier, elle semble avoir surmonté les conséquences d'un autre « événement » budgétaire à savoir la fermeture temporaire des services fédéraux en octobre pour cause d'impasse au Congrès. Le compromis trouvé en décembre à Washington éloigne les risques d'un nouvel épisode de ce genre mais ne résout pas le problème du plafond de la dette qui devra être à nouveau relevé avant le printemps. En glissement annuel, la croissance du PIB (produit intérieur brut) est ressortie à 2 % au 3^e trimestre et la croissance moyenne pour 2013 devrait être inférieure à 2 % (du fait d'un premier semestre moins dynamique) après 2,8 % en 2012. La fin de l'année a été marquée par une accélération de la consommation des ménages et de l'activité manufacturière (production et commandes de biens durables). Malgré les tensions survenues sur les taux hypothécaires au cours de l'été, le marché immobilier reste solide. Le taux de chômage est tombé à 7 % en novembre mais le marché du travail est encore loin d'un fonctionnement normal. Le faible taux de participation et d'autres éléments font que l'amélioration depuis le pic à 10 % en octobre 2009 est en partie en trompe-l'œil, ce qui justifie la prudence de la Réserve Fédérale (Fed). Ben Bernanke en annonçant en décembre une modeste réduction des achats de titres à partir de janvier a précisé que les taux directeurs resteraient bas bien après le passage du taux de chômage sous 6,5 %. C'est la crédibilité de cet engagement qui sera déterminante pour l'évolution future des taux longs et fera la différence entre une normalisation des taux et une trop violente dégradation qui pourrait déstabiliser les marchés financiers mondiaux et les principales économies. Janet Yellen devra maîtriser la communication dès le début de son mandat.

Europe

Les enquêtes d'activité se sont graduellement améliorées depuis un creux touché en mars, les indices PMI (enquêtes auprès des directeurs d'achats) repassant au-dessus de 50 en juillet. L'indice « composite » (qui prend en compte le secteur manufacturier et celui des services) est ainsi passé de 46,5 en mars à 52,2 en septembre puis s'est stabilisé autour de ce seuil, qui constitue le plus haut niveau depuis juillet 2011. Les comptes nationaux sont venus confirmer ces enquêtes : après six trimestres consécutifs de contraction, le PIB de la zone euro a affiché une croissance de 0,3 % au 2^e trimestre et de 0,1 % au 3^e. Cette croissance reste modeste et des divergences entre les pays sont toujours présentes et ont eu tendance à s'accentuer au fil des trimestres. La demande interne s'est raffermie en Allemagne au 3^e trimestre sous l'effet d'une accélération de l'investissement productif et d'un rattrapage de la construction freinée jusqu'alors par les conditions climatiques. Les commandes de biens d'équipement et les enquêtes auprès des industriels montrent que le redressement de l'investissement devrait se poursuivre. En France au contraire, le PIB s'est légèrement contracté au 3^e trimestre (-0,1 % après +0,6 % au 2^e) sous l'effet d'une baisse de l'investissement et d'un ralentissement de la consommation des ménages. Au croisement de la politique monétaire et de la croissance économique, l'évolution du crédit reste déprimée (en particulier pour les prêts aux entreprises) mais quelques lueurs d'espoir sont apparues en fin de période. La dernière enquête de la Banque centrale européenne (BCE) sur les conditions d'octroi de crédit par les banques montre qu'elles sont un peu moins restrictives et qu'une stabilisation de la demande de crédit peut être envisagée. Le Président de la BCE a déclaré qu'il « reste à convaincre [les banques] de prendre des risques utiles à l'économie, notamment en prêtant aux PME (Petites et Moyennes entreprises) ». La transmission de la politique monétaire reste en effet la principale préoccupation de la BCE alors qu'elle se montre plutôt confiante quant au risque déflationniste malgré une inflation basse (passée de 2,2 % fin 2012 à 0,8 % fin 2013 en glissement annuel), considérant que les risques sur les prix sont « globalement équilibrés à moyen terme ».

Japon

La croissance a été soutenue en 2013 par les effets de court terme de la politique économique du Premier ministre Abe nommé fin 2012. La relance des dépenses de travaux publics s'est traduite par une hausse annualisée du PIB de 4,5 % au 1^{er} trimestre, 3,6 % au 2^e et 1,1 % au 3^e. Malgré l'essoufflement de la consommation et des exportations, la progression du PIB demeure supérieure au potentiel (estimé à 0,6 % par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)). Toutefois, les éléments structurels manquent toujours à l'appel, en particulier la réforme du marché du travail qui paraît indispensable alors que les effets de la baisse du yen commencent à se faire sentir sur l'inflation (1,5 % en glissement annuel en novembre) du fait du renchérissement des importations. En janvier 2013, la Banque du Japon a porté son objectif d'inflation de 1 % à 2 %. Elle a laissé entendre en fin d'année qu'elle adopterait dans les prochains mois de nouvelles mesures pour respecter cet objectif après avoir annoncé le 4 avril un programme d'assouplissement monétaire exceptionnel (doubler en deux ans la base monétaire). Cette décision pourrait intervenir dès le début de 2014 alors que le taux de TVA va être augmenté et que le gouvernement a d'ores et déjà annoncé un plan de soutien pour éviter de trop pénaliser la consommation.

Marchés émergents

Pendant la plus grande partie de 2013, la croissance des émergents est restée stable autour de 4,5 %, un niveau relativement faible et inférieur au potentiel (qui se situe autour de 5,5 %), ce qui explique les inquiétudes sur un éventuel freinage trop brutal de la croissance en Chine. Les déclarations des autorités chinoises ont fini par rassurer les investisseurs sur ce sujet : la mise en œuvre des réformes se fera dans le souci de préserver la croissance, indispensable à l'emploi. Même si l'inflation n'est pas un problème pour la zone émergente dans son ensemble, au Brésil et en Inde, les Banques centrales ont relevé leurs taux directeurs au second semestre face aux pressions inflationnistes et à la dépréciation de leur devise observée au cours de l'été. La meilleure orientation du commerce mondial est un élément positif pour les économies émergentes les plus cycliques où les exportations ont commencé à se redresser (en

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Asie et en Europe de l'Est notamment) mais des déséquilibres (solde courant ou inflation) se creusent, notamment au Brésil et en Inde.

Politique monétaire

La **BCE** a utilisé à plein ses outils conventionnels de politique monétaire en baissant ses taux directeurs en mai et novembre. Le refi s'établit désormais à 0,25 % et la facilité de prêt marginal à 0,75 %. Le taux de dépôt est égal à 0 % depuis juillet 2012. Depuis juillet 2013, la BCE donne des indications relatives à la trajectoire future des taux (« forward guidance ») : les taux directeurs « resteront à leurs niveaux actuels ou plus bas sur une période prolongée ». Par ailleurs, le Conseil des gouverneurs a décidé le maintien jusqu'au 7 juillet 2015 des procédures d'appel d'offres à taux fixe connu à l'avance, quelque que soit la somme demandée (« appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie »). Au cours des mois, certains commentaires ont pu laisser entendre que des mesures non conventionnelles pour favoriser la reprise du crédit (en particulier pour les petites et moyennes entreprises) pourraient être mises en place. Aucune décision en ce sens (injections de liquidité, achats de titres) n'a été prise et Mario Draghi a précisé qu'un nouveau LTRO (opération de refinancement des banques à long terme) ne serait mis en place qu'avec la certitude que les sommes empruntées seraient utilisées pour soutenir l'économie réelle et pas pour des opérations de portage comme cela a été le cas avec les opérations précédentes.

Les anticipations concernant la troisième phase d'assouplissement quantitatif (QE) de la **Fed** ont retenu l'attention au cours des douze derniers mois : annoncés en septembre 2012, les achats de titres à hauteur de 85 milliards de dollars par mois se sont poursuivis tout au long de 2013. Dès le printemps, la Fed avait pourtant commencé à évoquer la fin du QE en parlant de réduction des achats (« tapering ») puis de leur arrêt éventuel (tout en précisant que les taux directeurs resteraient bas encore longtemps). Elle a attendu la dernière réunion de l'année pour annoncer une modeste réduction des achats (-10 milliards de dollars) en lien avec l'amélioration conjoncturelle et a encore renforcé son message accommodant sur les taux directeurs. Le comité a indiqué que le taux objectif des fonds fédéraux (0 % à 0,25 % depuis décembre 2008) resterait inchangé « bien après le passage du taux de chômage sous 6,5 % », ce qui constitue un message fort alors que le taux de chômage s'est établi à 7 % en novembre. Cette annonce clarifie de nombreuses déclarations de Ben Bernanke et de Janet Yellen (désignée pour lui succéder à la tête de la Fed en 2014) minimisant l'importance du seuil de 6,5 %.

Marché des changes

La parité **EUR/USD** a connu de fortes variations (entre 1,28 et 1,38) et progresse de 4,5 % en douze mois. Début 2013, l'euro a été soutenu par la réduction mécanique de la taille du bilan de la BCE sous l'effet du remboursement des sommes massives que les banques avaient empruntées fin 2011 et début 2012. Alors que des responsables européens commençaient à dénoncer cet euro « fort » (près de 1,37 contre 1,3184 fin 2012), le mouvement s'est inversé. Des propos du Président de la BCE ont contribué à un premier ajustement puis la tendance baissière s'est affirmée du fait des inquiétudes sur la zone euro (élections italiennes, crise chypriote). L'euro est revenu sous 1,28 fin mars et a ensuite évolué sans direction entre 1,28 et 1,34 jusqu'en août avant de connaître une envolée au-delà de 1,35 le 18 septembre suite au maintien en l'état de la politique monétaire de la Fed. Si ce mouvement paraît logique, les intervenants semblent toutefois avoir une oreille quelque peu sélective puisque le biais baissier réaffirmé par la BCE ne provoque pas de réaction durable sur les changes. Les évolutions au dernier trimestre illustrent ce phénomène. En octobre, les incertitudes liées à la fermeture des services fédéraux suite à l'impasse budgétaire ont pesé sur le dollar (parité au-dessus de 1,38). Après la baisse surprise des taux de la BCE le 7 novembre, la parité est tombée sous 1,33 mais n'est pas allée au-delà en l'absence de nouvelles mesures non conventionnelles. L'appréciation de l'euro a repris, la parité revenant vers 1,38. Même si l'annonce –pas totalement anticipée– d'une réduction des achats de titres par la Fed a soutenu le dollar en décembre, l'appréciation de la devise américaine est restée modérée. L'euro termine l'année à 1,3772 dollar.

La baisse du **yen**, qui résulte de la politique monétaire très accommodante mise en place par la Banque du Japon, a montré des signes d'essoufflement à l'été avant de reprendre en fin de période. Elle ressort ainsi à 17,7 % vis-à-vis du dollar et à 21,3 % face à l'euro avec un nouveau seuil historique à 145 yens pour un euro. L'engagement du Premier ministre Shinzo Abe, élu fin 2012, d'exiger du nouveau gouverneur de la Bank of Japan (BoJ) une politique beaucoup plus agressive d'achats de titres a été jugé crédible et permis une baisse du yen dès le début de l'année. Les sommets internationaux se sont conclus sans commentaires spécifiques sur le yen, ce qui a incité les opérateurs à envisager que la devise pourrait continuer à se déprécier. De fait, la parité USD/JPY a franchi à la hausse le seuil des 100 le 9 mai. Des déboulements de positions de portage (« carry trade ») liés à la remontée de la nervosité sur les marchés financiers ont interrompu ce mouvement et renvoyé la parité ponctuellement sous 95 en juin. Par la suite, la parité USD/JPY a évolué sans grande direction jusqu'à début novembre, moment où elle a repris sa hausse pour terminer l'année à 105,15, au plus haut depuis octobre 2008.

Marchés obligataires

De fortes tensions ont été observées à partir du mois de mai sur les **taux longs américains** en lien avec les anticipations concernant la politique d'assouplissement quantitatif de la Fed. Le rendement du T-note à 10 ans (1,76 % fin 2012) a atteint 3 % début septembre (contre 1,60 % début mai) avant de connaître une détente jusqu'en octobre et de se tendre à nouveau en anticipation d'une baisse des achats de titres par la Fed. Ce « tapering » a finalement été annoncé le 18 décembre. La tension sur douze mois ressort à 127 pb, la publication d'un très solide indice de confiance des ménages ayant renvoyé le taux à 3,03 % en clôture pour la dernière séance de l'année, au plus haut depuis mi-2011.

Les **taux européens** ont surperformé leurs homologues américains en raison des deux baisses des taux directeurs de la BCE, du biais baissier sur la politique monétaire, d'une inflation basse et d'une modeste croissance économique. Le rendement du Bund à 10 ans s'est tendu de 61 pb en douze mois pour terminer l'année à 1,93 %, c'est-à-dire en deçà du seuil de 2 % touché en septembre. La surperformance des taux européens a été encore plus marquée pour les taux espagnols et italiens. Ils ont connu une détente sur l'année suite à l'engagement de la BCE pris à l'été 2012 qui a incité les investisseurs à profiter du portage dans un environnement de taux jugé « apaisé » du fait des OMT (Opérations Monétaires sur Titres qui n'ont pourtant pas été activées) et des perspectives d'une longue période de taux directeurs très bas. Le taux à 10 ans italien termine l'année à 4,13 % (-37 pb) et le taux espagnol de même échéance à 4,15 % (-112 pb), la détente s'étant mise en place au second semestre alors que la première partie de l'année avait été marquée par une évolution plus volatile.

Marchés des actions

L'indice MSCI AC World affiche une progression annuelle de 20,3 % (en dollars), résultant d'un *rally* alimenté par l'engagement des Banques centrales à maintenir un environnement de taux (courts et longs) propice à la croissance. La Fed et les marchés américains ont donné le la tout au long de l'année. La hausse à Wall Street s'est faite pratiquement sans interruption jusqu'en mai lorsque des déclarations de Ben Bernanke à propos d'une réduction (« tapering ») possible des achats de titres par la Fed ont inquiété les investisseurs alors que les perspectives économiques mondiales ont eu tendance à s'éclaircir au même moment. Durant l'été, les marchés ont connu des variations erratiques –qui ont affecté en premier lieu les titres américains et les actifs émergents– mais se sont repris à l'automne après la décision quelque peu surprenante de la Fed de ne pas modifier sa politique monétaire en septembre malgré les anticipations en ce sens et les signes d'accélération de l'économie. Après quelques hésitations liées à la situation budgétaire, le S&P 500 a repris sa marche vers de nouveaux records, évoluant toujours au gré des anticipations sur la politique monétaire. Au fil des semaines, les investisseurs se sont montrés plus attentifs aux commentaires de Ben Bernanke et de Janet Yellen (qui doit lui succéder début 2014) rappelant que les taux directeurs resteraient très bas très longtemps. De ce fait, après une évolution un peu hésitante en novembre, l'annonce du « tapering » le 18 décembre a été suivie par une belle progression des actions venant saluer des données économiques solides (en particulier sur l'emploi). L'indice S&P 500 a ainsi établi un nouveau record à 1 848,36 points pour la dernière séance de l'année (+29,6 %). Dans la **zone euro**, l'indice Eurostoxx 50 enregistre une hausse de 18 %. Cette sous-performance résulte d'un début d'année en demi-teinte pour les marchés européens lorsque la crise souveraine, dans ses aspects politiques, est revenue sur le devant de la scène à l'occasion des élections italiennes puis de la question chypriote. Parmi les grandes places développées, le **Japon** apparaît comme le grand vainqueur avec une hausse de 56,7 % de l'indice Nikkei 225 grâce à une baisse de près de 18 % du yen face au dollar et à la crédibilité accordée par les investisseurs aux annonces économiques du gouvernement Abe. Les indices **émergents** ont nettement sous-performé (-5 % pour le MSCI Emerging) en raison notamment d'inquiétudes sur la croissance chinoise au cours du premier semestre et d'importantes sorties de capitaux en juillet et août. Ils ont toutefois comblé une partie de leur retard par la suite grâce à des indicateurs économiques plus encourageants et à de moindres inquiétudes sur les conséquences de la décision de la Fed.

2.4. Objectif du Fonds

Assurer à ses participants une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension prévues à l'article 145-11, CIR 1992, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus, tout en se conformant à la législation sur les fonds de placement en vigueur en Belgique.

2.5. Politique de placement du Fonds

Metropolitan-Rentastro Growth investira principalement en actions d'entreprises de l'Espace Economique Européen et, dans une moindre mesure, en obligations et autres titres de créances libellés en euros ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds ne peut pas recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ni à titre de couverture ni en vue de la réalisation des objectifs de placement.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances : les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, La duration est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating " investment grade ".

Les obligations "investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux "non-investment grade", également appelées "speculative grade" ou "high yield" qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Prêts de titres

Le Fonds peut recourir aux opérations de prêt de titres (« securities lending »), comme une technique de gestion efficace de portefeuille, avec comme objectif de maximaliser ses revenus tout en respectant l'intérêt des participants. Ces opérations n'entraîneront pas de modification du profil de risque du Fonds et ne compromettent en aucune manière ni la gestion des actifs ni l'exécution des ordres de rachat.

Les opérations de prêt de titres sont conclues dans le cadre d'un système de prêt de titres standardisé et organisé, géré par un Agent, à savoir BNP Paribas Securities Services (« BPSS »), 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France, agissant par sa succursale de Londres, 55 Moorgate, London EC2R 6PA, Royaume-Uni, dans le cadre d'un contrat exclusif. L'Agent se fait assister pour l'exercice de ses devoirs opérationnels par BGL BNP Paribas, une institution financière luxembourgeoise, qui n'est pas rémunérée pour ces services. L'Agent et le sous-dépositaire, à savoir BNP Paribas Securities Services Luxembourg, sont tous deux des succursales de BPSS France. L'Agent intervient en tant qu'intermédiaire entre l'OPC et les contreparties, la propriété des titres est transférée aux contreparties. Le produit de ces opérations de prêt de titres (net des frais de l'Agent) est partagé entre le Fonds et la Société de Gestion. La rétribution à la Société de Gestion compense notamment les coûts encourus pour le montage et le suivi d'un système de contrôle de prêt de titres. Ni la Société de Gestion, ni les autres entités impliquées dans les opérations de prêt de titres, ne chargent d'autres coûts directs ni indirects au Fonds. Ainsi, le revenu net permettra au Fonds d'optimiser le rendement de son portefeuille et, par conséquent, d'accroître sa performance.

Les contreparties éligibles à ces opérations sont sélectionnées en fonction de différents critères décrits ci-après. Elles peuvent être des sociétés liées au Groupe BNP Paribas.

Le suivi de la relation entre BNP Paribas Investment Partners et les contreparties fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures, organisé par une équipe dédiée rapportant au Chief Investment Officer et au responsable du Risk Management.

Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance.

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de BNP Paribas Investment Partners, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du Fonds.

En prêtant des titres, l'OPC est soumis au risque de contrepartie, dans le sens où l'OPC risque de ne pas pouvoir récupérer immédiatement les titres prêtés en cas de défaut de la contrepartie, ce qui aurait un impact négatif sur la performance.

Garanties financières reçues dans le cadre des prêts de titres.

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPC prêteur une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres prêtés. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations de prêts de titres peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. Les garanties financières reçues sous la forme de titres présenteront les caractéristiques définies dans le tableau ci-dessous.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE , acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agencies » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays , acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE , acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE , acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.

Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP Paribas Investment Partners.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP Paribas Investment Partners

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définie par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 80 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa.
- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage ;
- Les garanties financières reçues en espèces, doivent uniquement être :
 - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
 - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
 - utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
 - investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Après avoir clôturé notre position sous-pondérée en actions en mai, nous sommes d'une manière générale restés neutres tout au long de l'année. Toutefois, depuis le début du T1 2014, nous avons décidé de prendre une position générale surpondérée en actions. La principale raison est que la discussion sur le calendrier du programme de rachat de la FED n'est plus à l'ordre du jour et que les marchés se sont bien tenus depuis l'annonce.

En août, nous avons entrepris de surpondérer les actions européennes par rapport aux américaines. Nous croyons que les actions européennes sont valorisées de manière attrayante et qu'avec la sortie de récession de la zone euro au second trimestre et l'amélioration continue des principaux indicateurs, même une croissance marginalement positive justifie une réévaluation des actions européennes.

Suite à la vague d'aversion pour le risque déclenchée par les résultats des élections italiennes de février, nous avons adopté en janvier une position de base de duration longue, que nous avons clôturée en bénéfice. En juin, nous avons réadopté une position de base de duration longue, que nous avons clôturée en septembre, après la tentative avortée de Mario Draghi de pousser les taux d'intérêt à la baisse. Au T2, nous avons adopté une position sous-pondérée en obligations d'entreprise européennes investment grade par rapport aux actions européennes, que nous avons ensuite clôturée en bénéfice en novembre.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduite ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

2.7. Politique future

L'annonce du report du programme de la Réserve fédérale américaine a été assez bien reçue par les marchés, même si une certaine nervosité pourrait subsister lors du début, en janvier, de la réduction des achats de titres. Cette faible réaction du marché, la reprise de l'économie (particulièrement aux É.-U.) et des signes de renforcement de l'activité en fusions et acquisitions nous ont conduits à adopter une position longue en actions en janvier 2014.

2.8. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clées pour l'investisseur.

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.13

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARTICIPANTS DE METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH (FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Metropolitan-Rentastro Growth (fonds commun de placement de droit belge) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont l'actif net s'élève à EUR 602.129.642,31 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 83.742.904,73.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion désignée. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le fonds commun de placement visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds commun de placement. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le fonds commun de placement, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration de la société de gestion désignée et des préposés du fonds commun de placement les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du fonds commun de placement, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par le fonds commun de placement du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion désignée.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le fonds commun de placement est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat;
- Sans préjudice d'aspect formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- Nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou décisions prises en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Woluwe-Saint-Etienne, le 31 mars 2014

Le commissaire

PwC Reviseurs d'Entreprises sccrl

Représentée par

Damien Walgrave

Reviseur Agréé

4. BILAN

Au 31.12.13 (en EUR)	Au 31.12.12 (en EUR)
-------------------------	-------------------------

SECTION 1: SCHEMA DU BILAN**TOTAL DE L'ACTIF NET****II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**

- A. Obligations et autres titres de créance
 - a. Obligations
- B. Instruments du marché monétaire
- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
- D. Autres valeurs mobilières

602.129.642,31	524.156.933,72
586.578.365,01	514.275.670,74
167.283.451,87	147.688.625,28
1.373.956,88	
417.920.236,27	366.585.721,18
719,99	1.324,28

IV. Crédances et dettes à un an au plus

- A. Crédances
 - a. Montants à recevoir
- B. Dettes
 - a. Montants à payer (-)
 - c. Emprunts (-)

3.567.762,94	2.276.023,17
4.738.804,78	3.112.960,22
-751.189,57	-836.936,79
-419.852,27	-0,26

V. Dépôts et liquidités

- A. Avoirs bancaires à vue

10.474.119,77	5.866.186,27
10.474.119,77	5.866.186,27

VI. Comptes de régularisation

- B. Produits acquis
- C. Charges à imputer (-)

1.509.394,59	1.739.053,54
2.664.809,80	2.664.492,96
-1.155.415,21	-925.439,42

TOTAL CAPITAUX PROPRES

- A. Capital
- B. Participations au résultat
- D. Résultat de l'exercice (du semestre)

602.129.642,31	524.156.933,72
518.377.473,61	446.161.601,43
9.263,97	-1.355.098,20
83.742.904,73	79.350.430,49

SECTION 2 : POSTES HORS BILAN**IX. Instruments financiers prêtés**

21.712.189,64	117.284.047,35
----------------------	-----------------------

5. COMPTE DE RESULTATS

Au 31.12.13 (en EUR)	Au 31.12.12 (en EUR)
-------------------------	-------------------------

SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS

I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values

- A. Obligations et autres titres de créance
 - a. Obligations
 - b. Autres titres de créance
 - b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »
- B. Instruments du marché monétaire
- C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions
 - a. Actions
- D. Autres valeurs mobilières
- H. Positions et opérations de change
 - a. Instruments financiers dérivés
 - ii. Contrats à terme
 - b. Autres positions et opérations de change

74.686.664,98	70.378.970,44
-1.199.744,32	11.495.168,74
1.488,92	7.563,27
79.214.884,85	18.379,04
-22.978,38	60.193.623,17
384,93	-380.615,33
-3.307.371,02	-955.148,45

II. Produits et charges des placements

- A. Dividendes
- B. Intérêts (+/-)
 - a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire
 - b. Dépôts et liquidités
- C. Intérêts d'emprunts (-)
- E. Précomptes mobiliers (-)
 - b. D'origine étrangère
- F. Autres produits provenant des placements

16.598.467,70	15.423.310,48
13.120.156,81	11.547.680,01
5.464.506,40	5.330.249,44
334,01	7.476,65
-477,35	34.077,19
-1.986.135,10	-1.989.872,53
82,93	493.699,72

IV. Coûts d'exploitation

- A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)
- C. Rémunération due au dépositaire (-)
- D. Rémunération due au gestionnaire (-)
 - a. Gestion financière
 - b. Gestion administrative et comptable
- H. Services et biens divers (-)
- J. Taxes
- K. Autres charges (-)

-7.542.227,95	-6.451.850,43
-432.904,80	-322.469,44
-279.462,35	-247.591,83
-5.589.246,39	-4.951.835,98
-279.462,35	-247.591,83
-279.462,35	-247.591,83
-681.459,36	-436.158,80
-230,35	-246.202,55

Produits et charges de l'exercice (du semestre)

Sous-total II + III + IV

9.056.239,75	8.971.460,05

V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat

83.742.904,73	79.350.430,49

VII. Résultat de l'exercice (du semestre)

83.742.904,73	79.350.430,49
----------------------	----------------------

SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

- I. Bénéfice (Perte) à affecter
 - b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
 - c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)
- II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital

83.752.168,70	77.995.332,29
83.742.904,73	79.350.430,49
9.263,97	-1.355.098,20
-83.752.168,70	-77.995.332,29

6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur alienation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

6.2. Taux de change

	31.12.13		31.12.12	
1 EUR	1,5402	AUD	1,2699	AUD
	1,4641	CAD	1,3127	CAD
	1,2255	CHF	1,2068	CHF
	7,4604	DKK	7,4610	DKK
	0,8320	GBP	0,8111	GBP
	10,6843	HKD	10,2187	HKD
	16.769,6530	IDR	12.706,0000	IDR
	144,8295	JPY	113,9955	JPY
	4,5135	MYR	4,0317	MYR
	8,3599	NOK	7,3372	NOK
	1,6742	NZD	1,5981	NZD
	61,1569	PHP	54,1368	PHP
	8,8500	SEK	8,5768	SEK
	45,2794	THB	40,3299	THB
	1,3780	USD	1,3184	USD

7. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.1. Composition des actifs au 31.12.13

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>						
4ENERGY INVEST SA	19.201	EUR	0,16	3.072,16	0,00%	0,00%
ABLYNX NV	96.697	EUR	7,00	676.879,00	0,12%	0,11%
ACCENTIS	405.452	EUR	0,01	5.311,42	0,00%	0,00%
ACKERMANS & VAN HAAREN	12.053	EUR	85,16	1.026.433,48	0,17%	0,17%
AEDIFICA	3.453	EUR	51,53	177.933,09	0,03%	0,03%
AGEAS	176.889	EUR	30,95	5.474.714,55	0,92%	0,90%
AGFA-GEVAERT NV	447.619	EUR	1,76	787.809,44	0,13%	0,13%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	377.119	EUR	77,26	29.136.213,93	4,96%	4,83%
ARSEUS NV	232.765	EUR	27,64	6.433.624,60	1,09%	1,06%
BEFIMMO S.C.A.	4.106	EUR	50,45	207.147,70	0,04%	0,03%
BEKAERT NV	16.817	EUR	25,72	432.533,24	0,07%	0,07%
BELGACOM SA	151.031	EUR	21,50	3.247.921,66	0,54%	0,53%
BPOST SA	35.398	EUR	14,21	503.005,58	0,09%	0,08%
CMB CIE MARITIME BELGE	12.856	EUR	22,61	290.674,16	0,05%	0,05%
COFINIMMO	4.027	EUR	89,75	361.423,25	0,06%	0,06%
COLRUYT SA	62.092	EUR	40,58	2.519.693,36	0,43%	0,42%
DECEUNINCK NV	32.641	EUR	1,71	55.816,11	0,01%	0,01%
DELHAIZE GROUP	36.034	EUR	43,20	1.556.668,80	0,27%	0,26%
DIETEREN SA/NV	37.268	EUR	36,20	1.349.101,60	0,23%	0,22%
ECONOCOM GROUP SA/NV	182.820	EUR	8,30	1.517.406,00	0,26%	0,25%
EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A.	63.016	EUR	46,99	2.961.121,84	0,50%	0,48%
EXMAR NV	34.758	EUR	11,10	385.813,80	0,07%	0,06%
FLUXYS - NEW	12.706	EUR	26,98	342.807,88	0,06%	0,06%
GALAPAGOS NV	47.821	EUR	15,30	731.661,30	0,12%	0,12%
GIMV NV	15.120	EUR	37,99	574.408,80	0,10%	0,10%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	35.875	EUR	66,73	2.393.938,75	0,41%	0,40%
HAMON SA	3.359	EUR	15,08	50.653,72	0,01%	0,01%
JENSEN-GROUP NV	6.878	EUR	13,15	90.445,70	0,02%	0,02%
KBC GROEP NV	166.645	EUR	41,25	6.874.106,25	1,16%	1,13%
KINEPOLIS	33.238	EUR	115,10	3.825.693,80	0,64%	0,63%
LOTUS BAKERIES	263	EUR	713,63	187.684,69	0,03%	0,03%
MELEXIS NV	94.679	EUR	23,18	2.194.659,22	0,37%	0,36%
MOBISTAR SA	26.069	EUR	13,80	359.752,20	0,06%	0,06%
NYRSTAR	41.350	EUR	2,31	95.518,50	0,02%	0,02%
ONCOMETHYLOME SCIENCES SA	35.709	EUR	2,90	103.556,10	0,02%	0,02%
PINGUINLUTOSA	2.156	EUR	10,89	23.478,84	0,00%	0,00%
QRF COMM VA	24.203	EUR	24,95	603.864,85	0,10%	0,10%
RECTICEL	95.399	EUR	5,63	537.096,37	0,09%	0,09%
RETAIL ESTATES	6.921	EUR	56,31	389.721,51	0,07%	0,06%
SAPEC	1.503	EUR	49,99	75.134,97	0,01%	0,01%
SIEPEF NV	25.730	EUR	57,70	1.484.621,00	0,25%	0,25%
SOFINA	2.058	EUR	82,79	170.381,82	0,03%	0,03%
SOLVAY SA	26.336	EUR	115,00	3.028.640,00	0,51%	0,49%
TELENET GROUP HOLDING NV	81.969	EUR	43,38	3.555.405,38	0,60%	0,58%
TESSENDERLO CHEMIE	90.376	EUR	18,99	1.716.240,24	0,29%	0,29%
THROMBOGENICS NV	31.808	EUR	20,15	640.931,20	0,11%	0,11%
TIGENIX	38.139	EUR	0,52	19.832,28	0,00%	0,00%
UCB SA	40.182	EUR	54,14	2.175.453,48	0,37%	0,36%
UMICORE	60.226	EUR	33,96	2.044.973,83	0,35%	0,34%
VAN DE VELDE	29.263	EUR	36,40	1.065.173,20	0,18%	0,18%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	50.754	EUR	52,70	2.674.735,80	0,46%	0,44%
WERELDHAVE BELGIUM	2.407	EUR	83,22	200.310,54	0,03%	0,03%
Belgique				97.341.200,99	16,51%	16,07%
ALSTRIA OFFICE REIT-AG	404.700	EUR	9,15	3.703.814,40	0,62%	0,61%
AMADEUS FIRE AG	45.954	EUR	54,60	2.509.088,40	0,43%	0,42%
BASF SE	55.448	EUR	77,49	4.296.665,52	0,72%	0,70%
BAYER AG-REG	74.696	EUR	101,95	7.615.257,20	1,29%	1,25%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	35.922	EUR	85,22	3.061.272,84	0,51%	0,50%
BECHTLE AG	45.010	EUR	49,46	2.226.419,65	0,38%	0,37%
BILFINGER BERGER SE	905	EUR	81,53	73.784,65	0,01%	0,01%
BIOTEST AG-VORZUGSAKTIEN	54.134	EUR	76,00	4.114.184,00	0,69%	0,67%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
COMPUGROUP MEDICAL AG	90.576	EUR	18,50	1.675.656,00	0,29%	0,28%
CONTINENTAL AG	23.825	EUR	159,40	3.797.705,00	0,64%	0,62%
DELTICOM AG	50.183	EUR	32,00	1.605.856,00	0,27%	0,27%
E.ON AG	109.271	EUR	13,42	1.465.870,47	0,25%	0,24%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	52.028	EUR	51,73	2.691.408,44	0,46%	0,45%
GEA GROUP AG	76.900	EUR	34,60	2.660.740,00	0,45%	0,44%
GRENKELEASING AG	19.051	EUR	68,00	1.295.468,00	0,22%	0,22%
INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	27.419	EUR	23,30	638.862,70	0,11%	0,11%
KRONES AG	8.380	EUR	62,43	523.163,40	0,09%	0,09%
LINDE AG	21.143	EUR	152,05	3.214.793,15	0,54%	0,52%
MORPHOSYS AG	8.212	EUR	55,85	458.640,20	0,08%	0,08%
NORMA GROUP	61.007	EUR	36,08	2.201.437,60	0,38%	0,37%
PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY	39.468	EUR	98,93	3.904.569,24	0,66%	0,64%
SAP AG	56.326	EUR	62,31	3.509.673,06	0,59%	0,57%
STRATEC BIOMEDICAL AG	40.097	EUR	30,25	1.212.934,25	0,21%	0,20%
SYMRISE AG	29.873	EUR	33,50	1.000.745,50	0,17%	0,17%
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	278.167	EUR	6,00	1.669.002,00	0,28%	0,28%
TIPP24 SE	50.778	EUR	48,49	2.462.225,22	0,42%	0,41%
VOSSLOH AG	3.686	EUR	72,50	267.235,00	0,05%	0,04%
Allemagne				63.856.471,89	10,81%	10,53%
ADP	28.454	EUR	82,50	2.347.455,00	0,40%	0,39%
ALTERN	79.326	EUR	33,00	2.617.758,00	0,45%	0,43%
ALTRAN TECHNOLOGIES SA	380.796	EUR	6,37	2.427.193,70	0,41%	0,40%
ATOS	5.918	EUR	65,79	389.345,22	0,07%	0,06%
BNP PARIBAS	96.985	EUR	56,65	5.494.200,25	0,93%	0,90%
CASINO GUICHARD PERRACHON	18.360	EUR	83,77	1.538.017,20	0,26%	0,26%
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	42.136	EUR	39,98	1.684.386,60	0,29%	0,28%
DANONE	49.904	EUR	52,32	2.610.977,28	0,45%	0,43%
FAIVELEY TRANSPORT	43.619	EUR	52,42	2.286.507,98	0,39%	0,38%
GDF SUEZ	657.838	EUR	17,10	11.245.740,61	1,91%	1,86%
HAVAS SA	82.235	EUR	5,98	492.094,24	0,08%	0,08%
INGENICO	19.262	EUR	58,28	1.122.589,36	0,19%	0,19%
INTERPARFUMS SA	14.349	EUR	31,35	449.841,15	0,08%	0,07%
JACQUET METAL SERVICE	54.968	EUR	13,03	716.233,04	0,12%	0,12%
LEGRAND SA	51.878	EUR	40,06	2.078.232,68	0,35%	0,35%
LISI	13.352	EUR	107,80	1.439.345,60	0,25%	0,24%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	24.453	EUR	132,60	3.242.467,80	0,54%	0,53%
MERSEN (EX CARBON LORRAINE)	83.779	EUR	25,19	2.110.393,01	0,36%	0,35%
PARROT SA	46.202	EUR	19,80	914.799,60	0,16%	0,15%
PLASTIC OMNIUM	46.933	EUR	20,30	952.739,90	0,16%	0,16%
PUBLICIS GROUPE	32.262	EUR	66,51	2.145.745,62	0,37%	0,36%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	47.526	EUR	63,40	3.013.148,40	0,50%	0,49%
SCOR SE	59.038	EUR	26,56	1.568.344,47	0,27%	0,26%
SEB SA	2.642	EUR	65,70	173.579,40	0,03%	0,03%
SECHILIENNE-SIDEC	155.476	EUR	16,85	2.619.770,60	0,45%	0,44%
STALLERGENES	20.969	EUR	54,25	1.137.568,25	0,19%	0,19%
SWORD GROUP	39.417	EUR	15,50	610.963,50	0,10%	0,10%
TECHNIP SA	35.035	EUR	69,86	2.447.545,10	0,42%	0,41%
TELEPERFORMANCE	12.718	EUR	44,30	563.343,81	0,10%	0,09%
VALEO SA	10.689	EUR	80,43	859.716,27	0,15%	0,14%
France				61.300.043,64	10,43%	10,14%
ADMIRAL GROUP PLC	35.004	GBP	13,10	551.144,71	0,09%	0,09%
AFREN PLC	348.464	GBP	1,69	708.655,16	0,12%	0,12%
ASHTEAD GROUP PLC	147.130	GBP	7,60	1.343.975,96	0,23%	0,22%
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	304.243	GBP	3,49	1.276.211,62	0,22%	0,21%
BHP BILLITON PLC	28.164	GBP	18,69	632.674,47	0,11%	0,11%
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	22.314	GBP	32,38	868.422,26	0,15%	0,14%
CRODA INTERNATIONAL PLC	11.514	GBP	24,57	340.022,81	0,06%	0,06%
DERWENT LONDON PLC	20.717	GBP	24,95	621.261,00	0,11%	0,10%
DIALOG SEMICONDUCTOR PLC	163.815	EUR	15,64	2.561.247,53	0,44%	0,43%
DIPLOMA PLC	31.837	GBP	6,75	258.292,97	0,04%	0,04%
DOMINO PRINTING SCIENCES PLC	47.948	GBP	7,65	440.868,03	0,08%	0,07%
DS SMITH PLC	317.083	GBP	3,32	1.265.283,13	0,22%	0,21%
FENNER PLC	412.873	GBP	4,85	2.406.771,69	0,41%	0,40%
FERREXPO PLC	91.221	GBP	1,91	209.413,59	0,04%	0,03%
FILTRONA PLC	105.874	GBP	8,59	1.093.098,15	0,19%	0,18%
GLAXOSMITHKLINE PLC	67.134	GBP	16,11	1.300.317,80	0,22%	0,22%
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	26.898	GBP	12,01	388.275,22	0,07%	0,06%
HSBC HOLDINGS PLC	198.177	GBP	6,62	1.577.793,81	0,27%	0,26%
IG GROUP HOLDINGS PLC	147.060	GBP	6,16	1.088.809,62	0,19%	0,18%
IMI PLC	49.540	GBP	15,25	908.034,86	0,15%	0,15%

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
IMPERIAL TOBACCO GROUP PLC	14.053	GBP	23,38	394.902,81	0,07%	0,07%
INCHCAPE PLC	86.146	GBP	6,14	636.258,62	0,11%	0,11%
INTERNATIONAL PERSONAL FINAN	151.114	GBP	4,98	904.504,47	0,15%	0,15%
JAZZTEL PLC	143.693	EUR	7,78	1.117.787,85	0,19%	0,19%
LADBROKES PLC	301.343	GBP	1,79	647.959,89	0,11%	0,11%
MF1 FURNITURE GROUP PLC	205.559	GBP	3,45	851.883,93	0,15%	0,14%
MICRO FOCUS INTERNATIONAL PLC	57.832	GBP	7,68	533.833,85	0,09%	0,09%
MONDI PLC	62.471	GBP	10,46	785.392,62	0,13%	0,13%
NATIONAL GRID PLC	56.842	GBP	7,88	538.359,33	0,09%	0,09%
PEARSON PLC	40.743	GBP	13,41	656.687,06	0,11%	0,11%
PERSIMMON PLC	54.929	GBP	12,39	817.993,16	0,14%	0,14%
PRUDENTIAL PLC	74.074	GBP	13,40	1.193.018,75	0,20%	0,20%
RIO TINTO PLC	17.274	GBP	34,10	707.881,05	0,12%	0,12%
ROYAL DUTCH SHELL PLC-B SHS	75.723	GBP	22,80	2.075.101,44	0,35%	0,34%
SENIOR PLC	157.932	GBP	3,07	583.133,53	0,10%	0,10%
SPECTRIS PLC	33.917	GBP	25,61	1.044.007,66	0,18%	0,17%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	28.036	GBP	29,90	1.007.543,75	0,17%	0,17%
STANDARD CHARTERED PLC	46.566	GBP	13,60	761.175,00	0,13%	0,13%
TALKTALK TELECOM GROUP	294.656	GBP	3,06	1.083.710,77	0,18%	0,18%
TESCO PLC	164.389	GBP	3,34	660.618,53	0,11%	0,11%
THOMSON REUTERS CORP	21.758	USD	37,82	597.182,45	0,10%	0,10%
VODAFONE GROUP PLC	479.064	GBP	2,37	1.364.641,44	0,23%	0,23%
WH SMITH PLC	78.706	GBP	10,01	946.931,56	0,16%	0,16%
WOOD GROUP (JOHN) PLC	22.278	GBP	6,86	183.686,39	0,03%	0,03%
Royaume-Uni				39.934.770,30	6,81%	6,65%
AALBERTS INDUSTRIES NV	16.467	EUR	23,18	381.622,73	0,07%	0,06%
ACCELL GROUP	79.774	EUR	13,40	1.068.971,60	0,18%	0,18%
AKZO NOBEL	47.191	EUR	56,34	2.658.740,94	0,45%	0,44%
ARCADIS NV	24.212	EUR	25,62	620.311,44	0,11%	0,10%
ASM INTERNATIONAL NV	19.693	EUR	23,95	471.647,35	0,08%	0,08%
ASML HOLDING NV	25.540	EUR	68,04	1.737.741,60	0,30%	0,29%
BETER BED HOLDING NV	69.467	EUR	17,60	1.222.966,54	0,21%	0,20%
BINCKBANK NV	179.187	EUR	7,71	1.381.173,40	0,24%	0,23%
BRUNEL INTERNATIONAL	60.749	EUR	44,49	2.702.723,01	0,46%	0,45%
DELTA LLOYD NV	120.150	EUR	18,04	2.167.506,00	0,37%	0,36%
ING GROEP NV-CVA	466.475	EUR	10,10	4.711.397,50	0,79%	0,77%
KONINKLIJKE AHOLD NV	193.202	EUR	13,05	2.521.286,10	0,43%	0,42%
NUTRECO NV	27.600	EUR	36,11	996.636,00	0,17%	0,17%
REED ELSEVIER NV	82.854	EUR	15,40	1.275.951,60	0,22%	0,21%
SLIGRO FOOD GROUP NV	34.569	EUR	28,21	975.191,49	0,17%	0,16%
TEN CATE NV	42.698	EUR	22,90	977.784,20	0,17%	0,16%
TKH GROUP NV-DUTCH CERT	104.924	EUR	25,40	2.665.069,60	0,45%	0,44%
WERELDHAVE NV	12.923	EUR	57,17	738.807,91	0,13%	0,12%
ZIGGO NV	72.450	EUR	33,20	2.405.340,00	0,41%	0,40%
Pays-Bas				31.680.869,01	5,41%	5,24%
ABM INDUSTRIES INC	4.013	USD	28,59	83.262,58	0,01%	0,01%
AIRCRAFT LTD	17.161	USD	19,16	238.618,79	0,04%	0,04%
AVISTA CORP	18.062	USD	28,19	369.511,07	0,06%	0,06%
BECTON DICKINSON AND CO	2.223	USD	110,49	178.249,77	0,03%	0,03%
BEMIS COMPANY	12.118	USD	40,96	360.211,39	0,06%	0,06%
BLACKROCK INC	2.260	USD	316,47	519.048,01	0,09%	0,09%
BOB EVANS FARMS	6.495	USD	50,59	238.457,16	0,04%	0,04%
CA INC	19.912	USD	33,65	486.257,70	0,08%	0,08%
CHEVRON CORP	17.202	USD	124,91	1.559.346,73	0,27%	0,26%
CME GROUP INC	10.486	USD	78,46	597.069,24	0,10%	0,10%
COACH INC	12.163	USD	56,13	495.452,80	0,08%	0,08%
COMPASS DIVERSIFIED HOLDINGS	17.222	USD	19,63	245.341,17	0,04%	0,04%
COMPASS MINERALS INTERNATION	1.882	USD	80,05	109.332,05	0,02%	0,02%
CORNING INC	45.389	USD	17,82	586.982,10	0,10%	0,10%
DARDEN RESTAURANTS INC	14.178	USD	54,37	559.423,68	0,10%	0,09%
DR PEPPER SNAPPLE GROUP INC	18.711	USD	48,72	661.562,41	0,11%	0,11%
EMERSON ELECTRIC CO	8.078	USD	70,18	411.418,44	0,07%	0,07%
ENSCO PLC-CL A	7.045	USD	57,18	292.342,32	0,05%	0,05%
GENERAL ELECTRIC CO	50.875	USD	28,03	1.034.889,69	0,18%	0,17%
GENERAL MILLS INC	3.883	USD	49,91	140.644,09	0,02%	0,02%
HASBRO INC	16.461	USD	55,01	657.149,83	0,11%	0,11%
HILLENBRAND INC	7.249	USD	29,42	154.770,19	0,03%	0,03%
INNOPHOS HOLDINGS INC	5.602	USD	48,60	197.581,33	0,03%	0,03%
INTEL CORP	52.137	USD	25,96	982.239,21	0,17%	0,16%
IRON MOUNTAIN INC	19.989	USD	30,35	440.267,17	0,08%	0,07%
J2 GLOBAL COMMUNICATIONS INC	11.857	USD	50,01	430.326,62	0,07%	0,07%
KIMBERLY-CLARK CORP	4.877	USD	104,46	369.716,91	0,06%	0,06%
KOHL'S CORP	15.460	USD	56,75	636.710,33	0,11%	0,11%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
MERCK & CO. INC.	5.969	USD	50,05	216.806,45	0,04%	0,04%
MICROSOFT CORP	21.229	USD	37,43	576.654,79	0,10%	0,10%
MOLSON COORS BREWING CO -B	9.053	USD	56,15	368.900,14	0,06%	0,06%
NATIONAL CINEMEDIA INC	11.099	USD	19,96	160.772,19	0,03%	0,03%
NATIONAL FUEL GAS CO	14.161	USD	71,40	733.767,84	0,13%	0,12%
NORFOLK SOUTHERN CORP	7.615	USD	92,83	513.008,78	0,09%	0,09%
NUCOR CORP	11.424	USD	53,38	442.550,98	0,08%	0,07%
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	10.993	USD	95,10	758.688,12	0,13%	0,13%
ONEBEACON INSURANCE GROUP-A	15.767	USD	15,82	181.018,14	0,03%	0,03%
OWENS & MINOR INC	18.271	USD	36,56	484.769,23	0,08%	0,08%
PEPSICO INC	14.253	USD	82,94	857.900,37	0,15%	0,14%
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	12.084	USD	77,58	680.341,61	0,12%	0,11%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	21.323	USD	81,41	1.259.773,89	0,21%	0,21%
QUALCOMM INC	10.366	USD	74,25	558.565,62	0,10%	0,09%
REPUBLIC SERVICES INC	14.958	USD	33,20	360.394,50	0,06%	0,06%
SAFETY INSURANCE GROUP INC	6.076	USD	56,30	248.251,97	0,04%	0,04%
STAPLES INC	43.974	USD	15,89	507.091,59	0,09%	0,08%
SYSCO CORP	24.728	USD	36,10	647.832,50	0,11%	0,11%
TARGET CORP	12.280	USD	63,27	563.848,91	0,10%	0,09%
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	9.125	USD	105,08	695.856,16	0,12%	0,12%
US BANCORP	23.114	USD	40,40	677.677,42	0,12%	0,11%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	24.125	USD	49,14	860.337,82	0,15%	0,14%
WALGREEN CO	7.254	USD	57,44	302.383,80	0,05%	0,05%
WESTERN UNION CO	43.787	USD	17,25	548.151,78	0,09%	0,09%
Etats-Unis				26.241.527,38	4,49%	4,35%
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	79.831	EUR	31,10	2.483.143,26	0,42%	0,41%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	571.379	EUR	8,95	5.112.699,29	0,86%	0,84%
BANCO SANTANDER SA	1.001.027	EUR	6,51	6.512.681,66	1,10%	1,07%
EBRO FOODS SA	23.910	EUR	17,04	407.306,85	0,07%	0,07%
GRIFOLS SA	62.988	EUR	34,76	2.189.777,82	0,37%	0,36%
GRIFOLS SA - B	2.862	EUR	25,88	74.082,87	0,01%	0,01%
GRUPO CATALANA OCCIDENTE SA	22.801	EUR	26,02	593.282,02	0,10%	0,10%
MEDIASET ESPANA COMUNICACION	203.654	EUR	8,39	1.708.453,41	0,29%	0,28%
RED ELECTRICA CORPORACION SA	61.891	EUR	48,50	3.001.713,50	0,50%	0,49%
TECNICAS REUNIDAS SA	12.488	EUR	39,48	493.088,68	0,08%	0,08%
VISCOFAN SA	16.437	EUR	41,35	679.669,95	0,12%	0,11%
Espagne				23.255.899,31	3,92%	3,82%
ATLANTIA SPA	128.718	EUR	16,31	2.099.390,58	0,36%	0,35%
BANCA GENERALI SPA	52.871	EUR	22,51	1.190.126,21	0,20%	0,20%
DIGITAL MULTIMEDIA TECH SPA	86.603	EUR	33,45	2.896.870,35	0,49%	0,48%
ENI SPA	256.184	EUR	17,49	4.480.658,16	0,75%	0,73%
GTECH SPA	20.810	EUR	22,16	461.149,60	0,08%	0,08%
LUXOTTICA GROUP SPA	31.557	EUR	38,95	1.229.145,15	0,21%	0,20%
RECORDATI SPA	80.909	EUR	10,46	846.308,14	0,14%	0,14%
SNAM SPA	429.845	EUR	4,07	1.747.749,77	0,30%	0,29%
SORIN SPA	174.315	EUR	2,07	361.529,31	0,06%	0,06%
TODS SPA	5.466	EUR	121,40	663.572,40	0,11%	0,11%
Italie				15.976.499,67	2,70%	2,64%
ANDRITZ AG	59.748	EUR	45,59	2.723.911,32	0,46%	0,45%
ERSTE GROUP BANK AG	94.432	EUR	25,33	2.391.962,56	0,41%	0,40%
KAPSCH TRAFFICCOM AG	40.650	EUR	40,50	1.646.325,00	0,28%	0,27%
SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD	3.881	EUR	80,56	312.653,36	0,05%	0,05%
VIENNA INSURANCE GROUP AG	50.977	EUR	36,22	1.846.641,83	0,31%	0,31%
Autriche				8.921.494,07	1,51%	1,48%
BANQUE CANTONALE VAUDOIS-REG	1.730	CHF	486,50	686.776,83	0,12%	0,11%
DUFRY AG-REG	6.077	CHF	156,60	776.546,88	0,13%	0,13%
HELVETIA HOLDING AG-REG	2.911	CHF	447,50	1.062.972,26	0,18%	0,18%
IMPLENIA AG-REG	32.467	CHF	65,05	1.723.360,55	0,29%	0,29%
NESTLE SA-REG	16.844	CHF	65,30	897.521,99	0,15%	0,15%
NOVARTIS AG-REG	30.097	CHF	71,20	1.748.597,63	0,30%	0,29%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	7.853	CHF	249,20	1.596.872,79	0,27%	0,27%
Suisse				8.492.648,93	1,44%	1,42%
CASTELLUM AB	84.305	SEK	100,10	953.551,47	0,16%	0,16%
ELECTROLUX AB-SER B	26.266	SEK	168,50	500.092,77	0,09%	0,08%
ERICSSON LM-B SHS	66.577	SEK	78,50	590.541,75	0,10%	0,10%
FABEGE AB	57.532	SEK	76,80	499.260,75	0,09%	0,08%
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	13.690	SEK	296,20	458.189,60	0,08%	0,08%
HEXPOL AB	15.078	SEK	482,00	821.197,29	0,14%	0,14%
LOOMIS AB-B	35.511	SEK	152,50	611.912,71	0,10%	0,10%
NORDEA BANK AB	64.846	SEK	86,65	634.904,62	0,11%	0,11%

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SKF AB-B SHARES	24.970	SEK	168,70	475.981,81	0,08%	0,08%
SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS	13.863	SEK	316,00	494.995,25	0,08%	0,08%
TRELLEBORG AB-B SHS	88.019	SEK	127,90	1.272.048,60	0,22%	0,21%
VOLVO AB-B SHS	48.380	SEK	84,45	461.660,00	0,08%	0,08%
Suède				7.774.336,62	1,33%	1,30%
CRH PLC	119.606	EUR	18,30	2.188.789,80	0,37%	0,36%
DCC PLC	30.888	GBP	29,69	1.102.241,25	0,19%	0,18%
FBD HOLDINGS PLC	90.590	EUR	17,39	1.574.907,15	0,27%	0,26%
KENTZ CORP LTD	245.593	GBP	6,32	1.865.562,21	0,32%	0,31%
Irlande				6.731.500,41	1,15%	1,11%
AGL ENERGY LTD	9.586	AUD	15,02	93.482,48	0,02%	0,02%
ALS LTD	6.065	AUD	8,89	35.007,04	0,01%	0,01%
AMCOR LIMITED	27.551	AUD	10,59	189.433,25	0,03%	0,03%
AMP LTD	40.775	AUD	4,43	117.279,09	0,02%	0,02%
AUST AND NZ BANKING GROUP	34.676	AUD	32,22	725.399,77	0,12%	0,12%
BHP BILLITON LTD	43.255	AUD	38,20	1.072.809,38	0,18%	0,18%
BRAMBLES LTD	21.347	AUD	9,19	127.372,37	0,02%	0,02%
COCA-COLA AMATIL LTD	12.593	AUD	12,10	98.932,15	0,02%	0,02%
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	17.039	AUD	77,84	861.132,16	0,15%	0,14%
COMPUTERSHARE LTD	15.545	AUD	11,33	114.351,93	0,02%	0,02%
MACQUARIE GROUP LTD	5.004	AUD	55,08	178.950,99	0,03%	0,03%
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	25.419	AUD	34,83	574.823,90	0,10%	0,10%
ORORA LTD	27.551	AUD	1,18	21.107,77	0,00%	0,00%
QBE INSURANCE GROUP LTD	12.142	AUD	11,70	92.235,68	0,02%	0,02%
SAI GLOBAL LTD	17.671	AUD	3,85	44.171,76	0,01%	0,01%
SONIC HEALTHCARE LTD	7.561	AUD	16,45	80.754,74	0,01%	0,01%
SUNCORP GROUP LTD	19.011	AUD	13,10	161.695,95	0,03%	0,03%
SYDNEY AIRPORT	38.016	AUD	3,79	93.546,71	0,02%	0,02%
TELSTRA CORP LTD	72.174	AUD	5,26	246.484,38	0,04%	0,04%
TOLL HOLDINGS LTD	12.046	AUD	5,71	44.658,27	0,01%	0,01%
TRANSURBAN GROUP	27.318	AUD	6,81	120.786,64	0,02%	0,02%
WESFARMERS LTD	13.634	AUD	44,05	389.934,88	0,07%	0,06%
WESTPAC BANKING CORP	34.588	AUD	32,34	726.253,68	0,12%	0,12%
WOOLWORTHS LTD	12.020	AUD	33,89	264.483,70	0,05%	0,04%
WORLEYPARSONS LTD	7.889	AUD	16,85	86.306,75	0,01%	0,01%
Australie				6.561.395,42	1,13%	1,10%
HUHTAMAKI OYJ	39.882	EUR	18,65	743.799,30	0,13%	0,12%
OUTOTEC OYJ	170.534	EUR	7,61	1.297.763,74	0,22%	0,22%
RAMIRENT OYJ	106.799	EUR	9,15	977.210,85	0,17%	0,16%
SAMPO OYJ-A SHS	99.558	EUR	35,72	3.556.211,76	0,60%	0,58%
Finlande				6.574.985,65	1,12%	1,08%
GALP ENERGIA SGPS SA-B SHRS	134.378	EUR	11,92	1.601.113,87	0,27%	0,27%
JERONIMO MARTINS	155.086	EUR	14,22	2.204.547,49	0,38%	0,37%
Portugal				3.805.661,36	0,65%	0,64%
ASAHI INTECC CO LTD	3.800	JPY	3.925,00	102.983,20	0,02%	0,02%
CANON INC	14.200	JPY	3.330,00	326.494,37	0,06%	0,05%
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	8.400	JPY	1.359,00	78.820,99	0,01%	0,01%
CHUGOKU ELECTRIC POWER CO	1.800	JPY	1.636,00	20.332,88	0,00%	0,00%
COSMO OIL COMPANY LTD	36.000	JPY	201,00	49.962,21	0,01%	0,01%
EISAI CO LTD	3.400	JPY	4.075,00	95.664,25	0,02%	0,02%
HOKURIKU ELECTRIC POWER CO	2.000	JPY	1.427,00	19.705,94	0,00%	0,00%
ITOCHU CORP	32.200	JPY	1.299,00	288.807,28	0,05%	0,05%
JX HOLDINGS INC	25.500	JPY	541,00	95.253,42	0,02%	0,02%
LAWSON INC	2.100	JPY	7.870,00	114.113,53	0,02%	0,02%
MANI INC	600	JPY	3.585,00	14.851,95	0,00%	0,00%
MARUBENI CORP	39.000	JPY	756,00	203.577,38	0,03%	0,03%
MIRACA HOLDINGS INC	2.700	JPY	4.960,00	92.467,38	0,02%	0,02%
mitsubishi CORP	10.900	JPY	2.017,00	151.801,31	0,03%	0,03%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	142.600	JPY	228,00	224.490,25	0,04%	0,04%
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDIN	3.500	JPY	2.822,00	68.197,46	0,01%	0,01%
NIHON KOHDEN CORP	1.300	JPY	3.670,00	32.942,20	0,01%	0,01%
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	5.800	JPY	5.660,00	226.666,61	0,04%	0,04%
NISSAN MOTOR CO LTD	18.200	JPY	884,00	111.087,90	0,02%	0,02%
NITORI HOLDINGS CO LTD	550	JPY	9.970,00	37.861,77	0,01%	0,01%
NTT DOCOMO INC	19.800	JPY	1.725,00	235.829,11	0,04%	0,04%
RICOH CO LTD	16.000	JPY	1.118,00	123.510,79	0,02%	0,02%
SUMITOMO CORP	21.300	JPY	1.321,00	194.278,86	0,03%	0,03%
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	10.600	JPY	5.420,00	396.687,28	0,07%	0,07%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDIN	14.000	JPY	554,00	53.552,64	0,01%	0,01%
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	6.000	JPY	4.825,00	199.890,28	0,03%	0,03%
TOSHIBA CORP	36.000	JPY	442,00	109.867,16	0,02%	0,02%
Japon				3.669.698,40	0,64%	0,63%
RTL GROUP	15.273	EUR	92,95	1.419.625,35	0,24%	0,24%
Luxembourg				1.419.625,35	0,24%	0,24%
STATOIL ASA	47.855	NOK	147,00	841.484,60	0,14%	0,14%
TGS NOPEC GEOPHYSICAL CO ASA	18.595	NOK	160,80	357.671,01	0,06%	0,06%
Norvège				1.199.155,61	0,20%	0,20%
ROGERS COMMUNICATIONS INC-B	21.964	USD	45,25	721.267,83	0,12%	0,12%
SHAW COMMUNICATIONS INC-B	8.300	USD	24,34	146.610,54	0,02%	0,02%
Canada				867.878,37	0,14%	0,14%
CHEUNG KONG INFRASTRUCTURE	15.000	HKD	48,85	68.581,94	0,01%	0,01%
PARTNERRE LTD	6.098	USD	105,43	466.571,46	0,08%	0,08%
Bermudes				535.153,40	0,09%	0,09%
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD	30.500	HKD	24,75	70.652,73	0,01%	0,01%
CLP HOLDINGS LTD	31.500	HKD	61,65	181.759,68	0,03%	0,03%
DAH SING BANKING GROUP LTD	16.000	HKD	13,80	20.665,84	0,00%	0,00%
DAH SING FINANCIAL	6.400	HKD	44,40	26.596,03	0,00%	0,00%
HANG SENG BANK LTD	12.800	HKD	125,90	150.830,66	0,03%	0,03%
PCCW LTD	140.000	HKD	3,45	45.206,52	0,01%	0,01%
POWER ASSETS HOLDINGS LTD	14.000	HKD	61,80	80.978,63	0,01%	0,01%
Hong-Kong				576.690,09	0,09%	0,09%
AUCKLAND INTL AIRPORT LTD	21.606	NZD	3,53	45.555,60	0,01%	0,01%
FLETCHER BUILDING LTD	28.304	NZD	8,51	143.869,93	0,02%	0,02%
RECALL HOLDINGS LTD	4.269	AUD	4,18	11.585,78	0,00%	0,00%
TELECOM CORP OF NEW ZEALAND	109.698	NZD	2,31	151.029,68	0,03%	0,03%
Nouvelle-Zélande				352.040,99	0,06%	0,06%
MAXIS BHD	33.000	MYR	7,19	52.569,54	0,01%	0,01%
PUBLIC BANK BHD	24.100	MYR	19,10	101.986,29	0,02%	0,02%
Malaisie				154.555,83	0,03%	0,03%
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	129.500	IDR	7.250,00	55.986,55	0,01%	0,01%
TELEKOMUNIKASI INDONESIA SER B	322.500	IDR	2.175,00	41.827,79	0,01%	0,01%
Indonésie				97.814,34	0,02%	0,02%
PHILIPPINE LONG DISTANCE TEL	1.340	PHP	2.678,00	58.677,32	0,01%	0,01%
SECURITY BANK CORP	28.704	PHP	117,30	55.054,82	0,01%	0,01%
Philippines				113.732,14	0,02%	0,02%
ADVANCED INFORMATION TE-NVDR	21.100	THB	23,00	10.717,90	0,00%	0,00%
Thaïlande				10.717,90	0,00%	0,00%
ACTIONS				417.446.367,07	70,94%	69,09%
4ENERGY INVEST SA-STRIP VVPR	134.092	EUR	0,00	134,09	0,00%	0,00%
AGFA-GEVAERT NV - STRIP VVPR	32.847	EUR	0,00	32,85	0,00%	0,00%
ARSEUS NV - STRIP VVPR	5.615	EUR	0,00	5,62	0,00%	0,00%
BARCO N.V.-STRIP VVPR	1.096	EUR	0,02	16,44	0,00%	0,00%
BEKAERT NV-STRIP VVPR	27.872	EUR	0,00	27,87	0,00%	0,00%
BREDERODE-STRIP VVPR	34	EUR	0,00	0,03	0,00%	0,00%
DIETEREN N.V.-STRIP VVPR	192	EUR	0,00	0,19	0,00%	0,00%
EXMAR NV - VVPR STRIP	37.494	EUR	0,00	37,49	0,00%	0,00%
HAMON-STRIP VVPR	11.978	EUR	0,00	11,98	0,00%	0,00%
PINGUIN NV - STRIP VVPR	9.245	EUR	0,00	9,25	0,00%	0,00%
PUNCH INTERNATIONAL NV-VVPR	88.624	EUR	0,00	265,87	0,00%	0,00%
SAPEC-STRIP VVPR	35	EUR	0,70	24,50	0,00%	0,00%
TESSENDERLO CHEMIE-STRIP VVP	19.221	EUR	0,01	153,77	0,00%	0,00%
ZENITEL-STRIP VVPR	36	EUR	0,00	0,04	0,00%	0,00%
Belgique				719,99	0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				719,99	0,00%	0,00%
ABBEY NATL TREAS 1.75% 13-15/01/2018	100.000	EUR	100,11	100.110,00	0,02%	0,02%
ABERTIS 4.625% 09-14/10/2016	50.000	EUR	108,38	54.187,50	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 13-01/08/2016 FRN	300.000	EUR	100,23	300.678,00	0,05%	0,05%
ABN AMRO BANK NV 2,5% 13-29/11/2023	300.000	EUR	95,81	287.421,00	0,05%	0,05%

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ABN AMRO BANK NV 4.75% 12-11/01/2019	200.000	EUR	113,12	226.232,00	0,04%	0,04%
ABN AMRO BANK NV 6.375% 11-27/04/2021	100.000	EUR	115,46	115.456,00	0,02%	0,02%
ACCOR 2.5% 13-21/03/2019	100.000	EUR	100,02	100.023,00	0,02%	0,02%
ACHMEA BV 2.5% 13-19/11/2020	200.000	EUR	99,06	198.122,00	0,03%	0,03%
AGF 05-29/06/2049 SR	50.000	EUR	101,95	50.974,00	0,01%	0,01%
AIR LIQUIDE FIN 2.125% 12-15/10/2021	100.000	EUR	98,37	98.372,00	0,02%	0,02%
AIR LIQUIDE FIN 3.889% 10-09/06/2020	100.000	EUR	111,41	111.408,00	0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 05-29/12/2049 SR	48.000	EUR	104,14	49.986,72	0,01%	0,01%
ALLIANZ FINANCE 11-08/07/2041 FRN	100.000	EUR	111,97	111.972,00	0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 4.75% 09-22/07/2019	100.000	EUR	114,74	114.744,00	0,02%	0,02%
ALLIANZ SE 12-17/10/2042 FRN	500.000	EUR	110,87	554.365,00	0,09%	0,09%
ALLIANZ SE 13-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	102,31	102.314,00	0,02%	0,02%
ALSTOM 2.875% 10-05/10/2015	100.000	EUR	103,12	103.119,00	0,02%	0,02%
AMGEN INC 2.125% 12-13/09/2019	100.000	EUR	100,16	100.162,00	0,02%	0,02%
ANGLO AMERICAN 3.5% 12-28/03/2022	200.000	EUR	100,10	200.194,00	0,03%	0,03%
ANHEUSER-BUSCH 2.25% 13-24/09/2020	100.000	EUR	100,46	100.457,00	0,02%	0,02%
AQUARIUS + INV 13-02/10/2043 FRN	100.000	EUR	99,73	99.727,00	0,02%	0,02%
ATLANTIA 5.625% 09-06/05/2016	100.000	EUR	109,65	109.646,00	0,02%	0,02%
AUCHAN SA 2.375% 12-12/12/2022	100.000	EUR	98,06	98.056,00	0,02%	0,02%
AUCHAN SA 3.625% 11-19/10/2018	100.000	EUR	109,18	109.180,00	0,02%	0,02%
AUTOROUTES DU SU 4% 11-24/09/2018	100.000	EUR	110,09	110.092,00	0,02%	0,02%
AUTOROUTES DU SU 4.125% 10-13/04/2020	50.000	EUR	110,42	55.209,00	0,01%	0,01%
AUTOROUTES DU SUD 5.625% 07-04/07/2022	250.000	EUR	122,36	305.900,00	0,05%	0,05%
AUTOROUTES PARIS 5% 11-12/01/2017	200.000	EUR	110,38	220.762,00	0,04%	0,04%
AVIVA PLC 04-29/11/2049 SR	100.000	EUR	100,48	100.481,00	0,02%	0,02%
AVIVA PLC 13-05/07/2043 FRN	200.000	EUR	110,82	221.630,00	0,04%	0,04%
AXA SA 07-29/10/2049 FRN	200.000	EUR	106,97	213.940,00	0,04%	0,04%
AXA SA 10-16/04/2040 FRN	200.000	EUR	106,74	213.488,00	0,04%	0,04%
AXA SA 13-04/07/2043 FRN	100.000	EUR	104,90	104.895,00	0,02%	0,02%
BAA FUNDING LTD 4.375% 12-25/01/2017	200.000	EUR	108,91	217.826,00	0,04%	0,04%
BANK OF AMER CRP 2.5% 13-27/07/2020	100.000	EUR	100,23	100.231,00	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 2% 13-19/09/2019	100.000	EUR	99,25	99.251,00	0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 4% 10-22/10/2020	350.000	EUR	105,69	369.904,50	0,06%	0,06%
BANQ FED CRD MUT 5% 03-30/09/2015	100.000	EUR	106,36	106.364,00	0,02%	0,02%
BARCLAYS BK PLC 4.125% 11-15/03/2016	100.000	EUR	106,79	106.786,00	0,02%	0,02%
BARCLAYS BK PLC 6% 10-14/01/2021	200.000	EUR	113,17	226.336,00	0,04%	0,04%
BASF SE 2% 12-05/12/2022	50.000	EUR	97,22	48.607,50	0,01%	0,01%
BAT HOLDINGS BV 2.375% 12-19/01/2023	100.000	EUR	97,11	97.109,00	0,02%	0,02%
BBVA SENIOR FIN 3.875% 10-06/08/2015	200.000	EUR	104,01	208.026,00	0,04%	0,03%
BELGIAN 0321 4.25% 11-28/09/2021	590.000	EUR	115,37	680.691,01	0,12%	0,11%
BELGIAN 0323 3.5% 11-28/06/2017	2.483.730	EUR	109,19	2.712.106,03	0,46%	0,45%
BELGIAN 0324 4.5% 11-28/03/2026	826.899	EUR	116,50	963.339,92	0,16%	0,16%
BELGIAN 0327 3% 12-28/09/2019	2.380.000	EUR	107,69	2.562.942,70	0,44%	0,43%
BELGIAN 3.75% 13-22/06/2045	690.000	EUR	103,89	716.843,64	0,12%	0,12%
BELGIAN RETAIL 2.25% 13-22/06/2023	1.660.000	EUR	97,48	1.618.196,72	0,28%	0,27%
BMW FINANCE NV 2% 13-04/09/2020	150.000	EUR	99,49	149.235,00	0,03%	0,02%
BMW FINANCE NV 3.625% 11-29/01/2018	152.000	EUR	108,85	165.450,48	0,03%	0,03%
BMW US CAP LLC 1% 13-18/07/2017	50.000	EUR	99,56	49.779,50	0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 2.5% 12-23/08/2019	100.000	EUR	102,88	102.881,00	0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 2.875% 12-24/10/2022	100.000	EUR	101,95	101.954,00	0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 2.875% 13-26/09/2023	100.000	EUR	101,06	101.062,00	0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 3% 12-24/02/2017	200.000	EUR	105,36	210.726,00	0,04%	0,03%
BNP PARIBAS 5.431% 07-07/09/2017	100.000	EUR	112,79	112.787,00	0,02%	0,02%
BOUYGUES 3.641% 10-29/10/2019	400.000	EUR	107,67	430.688,00	0,07%	0,07%
BPCE 1.625% 13-08/02/2017	200.000	EUR	101,01	202.028,00	0,03%	0,03%
BPCE 3.75% 10-21/07/2017	150.000	EUR	107,88	161.827,50	0,03%	0,03%
BPCE 4.625% 13-18/07/2023	200.000	EUR	104,91	209.824,00	0,04%	0,03%
BRITISH TEL PLC 6.5% 08-07/07/2015	50.000	EUR	108,45	54.223,50	0,01%	0,01%
BUNDESOBL-161 1.25% 11-14/10/2016	1.240.000	EUR	102,55	1.271.568,49	0,22%	0,21%
BUNDESOBLIGATION-I/L 0.75% 11-15/04/2018	1.219.218	EUR	103,92	1.267.011,87	0,22%	0,21%
CAISSE EPARG ECR 5.1% 08-27/06/2018	25.276	EUR	110,68	27.975,48	0,00%	0,00%
CARLSBERG BREW 3.375% 10-13/10/2017	100.000	EUR	106,38	106.384,00	0,02%	0,02%
CARREFOUR SA 1.75% 13-22/05/2019	250.000	EUR	97,78	244.437,50	0,04%	0,04%
CARREFOUR SA 1.875% 12-19/12/2017	200.000	EUR	101,18	202.362,00	0,03%	0,03%
CASINO GUICHARD 4.379% 10-08/02/2017	450.000	EUR	108,58	488.623,50	0,08%	0,08%
CLOVERIE PLC 12-01/09/2042 FRN	200.000	EUR	120,30	240.608,00	0,04%	0,04%
CONTINENTAL AG 3.125% 13-09/09/2020	200.000	EUR	104,40	208.792,00	0,04%	0,03%
CORIO NV 4.625% 10-22/01/2018	100.000	EUR	109,20	109.205,00	0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 3.875% 12-13/02/2019	200.000	EUR	109,35	218.694,00	0,04%	0,04%
CRED AGRICOLE SA 3.9% 10-19/04/2021	150.000	EUR	104,38	156.567,00	0,03%	0,03%
CREDIT AGRICOLE 09-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	114,20	114.196,00	0,02%	0,02%
CREDIT AGRICOLE 1.75% 13-12/03/2018	100.000	EUR	100,78	100.784,00	0,02%	0,02%
CREDIT AGRICOLE 2.375% 13-27/11/2020	100.000	EUR	100,29	100.291,00	0,02%	0,02%
CREDIT SUIS GUER 2.875% 10-24/09/2015	50.000	EUR	103,56	51.781,00	0,01%	0,01%
CREDIT SUISSE 13-18/09/2025 FRN	100.000	EUR	106,85	106.849,00	0,02%	0,02%
CREDIT SUISSE LD 3.875% 10-25/01/2017	250.000	EUR	108,10	270.262,50	0,05%	0,04%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
CRH FINLAND SERV 2.75% 13-15/10/2020	500.000	EUR	100,28	501.415,00	0,09%	0,08%
DAIMLER AG 1% 13-08/07/2016	50.000	EUR	100,52	50.259,00	0,01%	0,01%
DAIMLER AG 1.75% 12-21/01/2020	230.000	EUR	98,56	226.697,20	0,04%	0,04%
DAIMLER AG 2% 13-07/04/2020	250.000	EUR	99,48	248.712,50	0,04%	0,04%
DANONE 1.25% 13-06/06/2018	200.000	EUR	99,14	198.284,00	0,03%	0,03%
DEUTSCHE ANN FIN 3.625% 13-08/10/2021	150.000	EUR	102,54	153.814,50	0,03%	0,03%
DEUTSCHE BANK AG 5.125% 07-31/08/2017	400.000	EUR	114,09	456.352,00	0,08%	0,08%
DEUTSCHE POST AG 2.875% 12-11/12/2024	100.000	EUR	100,48	100.478,00	0,02%	0,02%
DEUTSCHE TEL FIN 2.125% 13-18/01/2021	100.000	EUR	98,86	98.865,00	0,02%	0,02%
DEUTSCHLAND I/L 1.5% 06-15/04/2016	2.399.979	EUR	208,41	2.500.897,81	0,43%	0,42%
DEUTSCHLAND REP 1.5% 13-15/05/2023	3.300.000	EUR	96,60	3.187.916,39	0,53%	0,52%
DEUTSCHLAND REP 3% 10-04/07/2020	1.715.950	EUR	110,76	1.900.575,81	0,32%	0,32%
DEUTSCHLAND REP 3.25% 09-04/01/2020	4.170.000	EUR	112,00	4.670.343,96	0,79%	0,77%
DEUTSCHLAND REP 4% 05-04/01/2037	450.000	EUR	121,33	545.966,53	0,09%	0,09%
DEUTSCHLAND REP 4.75% 08-04/07/2040	1.257.051	EUR	137,59	1.729.566,34	0,29%	0,29%
DEUTSCHLAND REP 4.75% 98-04/07/2028	2.304.000	EUR	127,92	2.947.329,29	0,50%	0,49%
DEUTSCHLAND REP 5.5% 00-04/01/2031	830.000	EUR	139,56	1.158.347,32	0,20%	0,19%
DEXIA CRED LOCAL 1.625% 13-29/10/2018	2.590.000	EUR	100,59	2.605.306,90	0,44%	0,43%
DEXIA CRED LOCAL 2.625% 10-21/01/2014	900.000	EUR	100,08	900.765,00	0,15%	0,15%
DNB BANK 4.25% 12-18/01/2022	250.000	EUR	111,67	279.180,00	0,05%	0,05%
DNB BANK ASA 13-26/09/2023 FRN	100.000	EUR	100,64	100.640,00	0,02%	0,02%
E.ON INTL FIN BV 5.5% 09-19/01/2016	102.000	EUR	109,28	111.463,56	0,02%	0,02%
E.ON INTL FIN BV 5.75% 08-07/05/2020	200.000	EUR	121,10	242.200,00	0,04%	0,04%
EFSF 0.875% 13-16/04/2018	4.710.000	EUR	99,02	4.664.077,50	0,79%	0,76%
ELEC DE FRANCE 13-29/12/2049 FRN	200.000	EUR	107,17	214.340,00	0,04%	0,04%
ELEC DE FRANCE 2.25% 13-27/04/2021	200.000	EUR	99,08	198.170,00	0,03%	0,03%
ELEC DE FRANCE 3.875% 12-18/01/2022	100.000	EUR	109,11	109.106,00	0,02%	0,02%
ELEC DE FRANCE 6.25% 09-25/01/2021	50.000	EUR	125,04	62.521,00	0,01%	0,01%
ELIA SYSTEM OP 3.25% 13-04/04/2028	100.000	EUR	98,72	98.725,00	0,02%	0,02%
ELSEVIER FINANCE 2.5% 12-24/09/2020	100.000	EUR	100,34	100.340,00	0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 3.625% 12-17/04/2018	100.000	EUR	105,94	105.939,00	0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 4.625% 11-24/06/2015	100.000	EUR	104,96	104.957,00	0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 5% 11-12/07/2021	150.000	EUR	111,53	167.298,00	0,03%	0,03%
ENEL SOC AZIONI 5.25% 04-20/05/2024	90.000	EUR	110,98	99.880,20	0,02%	0,02%
ENI SPA 2.625% 13-22/11/2021	100.000	EUR	99,64	99.640,00	0,02%	0,02%
ENI SPA 3.25% 13-10/07/2023	100.000	EUR	101,51	101.509,00	0,02%	0,02%
ENI SPA 4.125% 09-16/09/2019	100.000	EUR	109,85	109.848,00	0,02%	0,02%
ENI SPA 4.25% 12-03/02/2020	150.000	EUR	110,43	165.651,00	0,03%	0,03%
ESB FINANCE LTD 4.375% 12-21/11/2019	100.000	EUR	109,21	109.213,00	0,02%	0,02%
EUROPEAN INV T BK 1.5% 13-15/07/2020	1.350.000	EUR	99,09	1.337.715,00	0,23%	0,22%
EUTELSAT SA 2.625% 13-13/01/2020	100.000	EUR	99,04	99.039,00	0,02%	0,02%
EUTELSAT SA 4.125% 10-27/03/2017	100.000	EUR	107,87	107.869,00	0,02%	0,02%
EVONIK 1.875% 13-08/04/2020	100.000	EUR	97,83	97.828,00	0,02%	0,02%
EXANE SA 06-17/10/2016 FRN	150.000	EUR	90,12	135.187,50	0,02%	0,02%
FCE BANK PLC 1.875% 13-12/05/2016	100.000	EUR	101,26	101.261,00	0,02%	0,02%
FGA CAPITAL IRE 4.375% 12-18/09/2014	100.000	EUR	101,88	101.882,00	0,02%	0,02%
FINNISH GOVT 1.125% 13-15/09/2018	1.750.000	EUR	100,31	1.755.389,13	0,30%	0,29%
FMS WERTMANAGE 1.625% 12-22/02/2017	2.000.000	EUR	102,91	2.058.180,00	0,35%	0,34%
FORTIS BNK 5.757% 07-04/10/2017	81.000	EUR	113,14	91.642,59	0,02%	0,02%
FORTIS BNK SA/NV 04-29/10/2049 SR	300.000	EUR	100,77	302.316,00	0,05%	0,05%
FRANCE O.A.T. 3.25% 06-25/04/2016	3.502.217	EUR	106,63	3.734.443,20	0,63%	0,61%
FRANCE O.A.T. 3.5% 05-25/04/2015	1.007.597	EUR	104,31	1.051.042,19	0,18%	0,17%
FRANCE O.A.T. 3.5% 10-25/04/2020	1.620.000	EUR	111,51	1.806.496,20	0,31%	0,30%
FRANCE O.A.T. 3.5% 10-25/04/2026	2.343.798	EUR	107,47	2.518.893,28	0,43%	0,42%
FRANCE O.A.T. 3.75% 05-25/04/2021	600.000	EUR	113,01	678.079,98	0,12%	0,11%
FRANCE O.A.T. 4% 06-25/10/2038	3.420.000	EUR	111,50	3.813.138,34	0,64%	0,62%
FRANCE O.A.T. 4.25% 07-25/10/2023	3.427.666	EUR	115,73	3.966.955,50	0,67%	0,65%
FRANCE O.A.T. 4.5% 09-25/04/2041	761.519	EUR	120,39	916.788,88	0,16%	0,15%
FRANCE TELECOM 1.875% 13-02/10/2019	100.000	EUR	98,24	98.241,00	0,02%	0,02%
FRENCH BTAN 5Y 2% 10-12/07/2015	1.681.047	EUR	102,68	1.726.165,90	0,29%	0,29%
GAS NATURAL CAP 4.125% 12-24/04/2017	100.000	EUR	108,02	108.023,00	0,02%	0,02%
GAS NATURAL CAP 4.375% 09-02/11/2016	100.000	EUR	108,31	108.313,00	0,02%	0,02%
GAS NATURAL CAP 6.375% 09-09/07/2019	200.000	EUR	119,71	239.414,00	0,04%	0,04%
GDF SUEZ 13-29/07/2049 FRN	500.000	EUR	103,25	516.265,00	0,09%	0,09%
GDF SUEZ 2.25% 12-01/06/2018	100.000	EUR	103,00	102.999,00	0,02%	0,02%
GECINA 4.75% 12-11/04/2019	100.000	EUR	110,63	110.628,00	0,02%	0,02%
GLAXOSMITHKLINE 5.625% 07-13/12/2017	50.000	EUR	116,80	58.398,50	0,01%	0,01%
HEINEKEN NV 4.625% 09-10/10/2016	100.000	EUR	109,44	109.438,00	0,02%	0,02%
HELLA KGAA HUECK 2.375% 13-24/01/2020	100.000	EUR	99,06	99.063,00	0,02%	0,02%
HIT FINANCE BV 5.75% 11-09/03/2018	100.000	EUR	114,40	114.397,00	0,02%	0,02%
HOLCIM US FINANC 2.625% 12-07/09/2020	200.000	EUR	100,74	201.478,00	0,03%	0,03%
HSBC BANK PLC 3.875% 11-24/10/2018	100.000	EUR	110,34	110.337,00	0,02%	0,02%
HSBC CAP FUNDING 04-29/03/2049 SR	100.000	EUR	105,00	104.995,00	0,02%	0,02%
HSBC FRANCE 1.625% 13-03/12/2018	100.000	EUR	99,17	99.168,00	0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 13-10/01/2024 FRN	100.000	EUR	101,79	101.787,00	0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 4.75% 11-25/01/2016	100.000	EUR	107,44	107.442,00	0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
IBERDROLA INTL 2.875% 13-11/11/2020	100.000	EUR	101,41	101.409,00	0,02%	0,02%
IBERDROLA INTL 3% 13-31/01/2022	100.000	EUR	99,87	99.872,00	0,02%	0,02%
IBERDROLA INTL 4.5% 12-21/09/2017	200.000	EUR	110,01	220.018,00	0,04%	0,04%
ING BANK NV 13-21/11/2023 FRN	260.000	EUR	100,31	260.798,20	0,04%	0,04%
ING BANK NV 3.25% 12-03/04/2019	200.000	EUR	105,92	211.846,00	0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO 3% 13-28/01/2019	200.000	EUR	100,68	201.362,00	0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 3.375% 10-19/01/2015	150.000	EUR	102,09	153.141,00	0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 4.125% 12-19/09/2016	100.000	EUR	105,50	105.496,00	0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 4.875% 12-10/07/2015	200.000	EUR	105,04	210.082,00	0,04%	0,03%
IRISH GOVT 5,4% 09-13/03/2025	1.056.291	EUR	113,33	1.197.081,41	0,20%	0,20%
IRISH GOVT 5,5% 12-18/10/2017	1.466.180	EUR	113,77	1.668.022,07	0,28%	0,28%
ITALY BTPS 0% 12-22/10/2016	2.551.245	EUR	510,50	2.604.820,94	0,44%	0,43%
ITALY BTPS 3% 10-15/06/2015	2.220.000	EUR	102,68	2.279.533,72	0,39%	0,38%
ITALY BTPS 3,75% 05-01/08/2015	1.680.000	EUR	103,98	1.746.850,73	0,30%	0,29%
ITALY BTPS 3,75% 13-01/05/2021	1.170.000	EUR	102,23	1.196.111,63	0,20%	0,20%
ITALY BTPS 4% 05-01/02/2037	1.980.000	EUR	92,13	1.824.255,06	0,31%	0,30%
ITALY BTPS 4,5% 04-01/02/2020	2.400.000	EUR	107,62	2.582.917,30	0,44%	0,43%
ITALY BTPS 4,5% 08-01/03/2019	2.736.000	EUR	108,18	2.959.679,76	0,50%	0,48%
ITALY BTPS 4,5% 13-01/05/2023	750.000	EUR	104,68	785.086,01	0,13%	0,13%
ITALY BTPS 4,75% 08-01/08/2023	1.053.000	EUR	106,96	1.126.333,63	0,19%	0,19%
ITALY BTPS 4,75% 12-01/06/2017	4.800.000	EUR	108,47	5.206.421,32	0,88%	0,85%
ITALY BTPS 4,75% 13-01/09/2028	710.000	EUR	103,77	736.798,30	0,13%	0,12%
ITALY BTPS 5% 09-01/03/2025	1.130.000	EUR	107,47	1.214.359,33	0,21%	0,20%
ITALY BTPS 5,5% 12-01/09/2022	1.949.000	EUR	112,46	2.191.826,75	0,37%	0,36%
ITALY BTPS 5,75% 02-01/02/2033	1.447.000	EUR	113,85	1.647.454,72	0,28%	0,27%
ITALY BTPS 6% 00-01/05/2031	969.000	EUR	116,47	1.128.588,79	0,19%	0,19%
ITALY BTPS 6,5% 97-01/11/2027	950.000	EUR	121,17	1.151.105,82	0,20%	0,19%
JCDECAUX SA 2% 13-08/02/2018	100.000	EUR	100,78	100.778,00	0,02%	0,02%
KBC IFIMA NV 2,125% 13-10/09/2018	200.000	EUR	101,32	202.644,00	0,03%	0,03%
KBC IFIMA NV 3% 12-29/08/2016	100.000	EUR	104,59	104.593,00	0,02%	0,02%
KBC IFIMA NV 3,875% 10-31/03/2015	200.000	EUR	103,77	207.548,00	0,04%	0,03%
KERING 2,5% 13-15/07/2020	200.000	EUR	100,21	200.428,00	0,03%	0,03%
KLEPI 2,75% 12-17/09/2019	100.000	EUR	102,39	102.388,00	0,02%	0,02%
KPN NV 3,75% 10-21/09/2020	100.000	EUR	105,39	105.391,00	0,02%	0,02%
KPN NV 4,25% 12-01/03/2022	100.000	EUR	106,74	106.745,00	0,02%	0,02%
LAFARGE SA 09-27/05/2014 FRN	50.000	EUR	103,00	51.500,00	0,01%	0,01%
LANXESS FINANCE 2,625% 12-21/11/2022	200.000	EUR	97,44	194.884,00	0,03%	0,03%
LEASEPLAN CORP 2,5% 12-19/09/2016	150.000	EUR	102,98	154.471,50	0,03%	0,03%
LEHMAN BROS CA 3,875% 06-29/12/2049 DFLT	350.000	EUR	0,01	35,00	0,00%	0,00%
LLOYDS BANK PLC 1,875% 13-10/10/2018	300.000	EUR	100,32	300.960,00	0,05%	0,05%
LLOYDS TSB BANK 11-16/12/2021 FRN	245.000	EUR	124,45	304.909,85	0,05%	0,05%
LLOYDS TSB BANK 6,5% 10-24/03/2020	50.000	EUR	115,80	57.901,50	0,01%	0,01%
LMVH MOET HENN 1,75% 13-13/11/2020	300.000	EUR	97,95	293.841,00	0,05%	0,05%
LMVH MOET HENN 4% 11-06/04/2018	100.000	EUR	110,72	110.715,00	0,02%	0,02%
METRO AG 3,375% 12-01/03/2019	50.000	EUR	105,95	52.975,50	0,01%	0,01%
METRO AG 4,25% 10-22/02/2017	100.000	EUR	108,45	108.453,00	0,02%	0,02%
MONDELEZ INT INC 1,125% 13-26/01/2017	100.000	EUR	99,80	99.796,00	0,02%	0,02%
MOTABILITY OPER 3,25% 12-30/11/2018	100.000	EUR	106,73	106.733,00	0,02%	0,02%
MUNICH RE 07-29/06/2049 FRN	100.000	EUR	107,99	107.992,00	0,02%	0,02%
MUNICH RE 12-26/05/2042 FRN	100.000	EUR	117,38	117.376,00	0,02%	0,02%
NATL AUSTRALIA BK 2% 13-12/11/2020	270.000	EUR	98,11	264.894,30	0,05%	0,04%
NETHERLANDS GOVT 0,75% 12-15/04/2015	930.000	EUR	100,71	936.642,56	0,16%	0,16%
NETHERLANDS GOVT 1,75% 13-15/07/2023	920.000	EUR	95,91	882.416,66	0,15%	0,15%
NETHERLANDS GOVT 2,75% 09-15/01/2015	1.160.000	EUR	102,60	1.190.102,00	0,20%	0,20%
NETHERLANDS GOVT 3,5% 10-15/07/2020	1.200.000	EUR	112,11	1.345.295,69	0,23%	0,22%
NETHERLANDS GOVT 4% 08-15/07/2018	426	EUR	113,08	481,72	0,00%	0,00%
NETHERLANDS GOVT 4% 09-15/07/2019	432.000	EUR	114,41	494.255,22	0,08%	0,08%
NETHERLANDS GOVT 5,5% 98-15/01/2028	452.407	EUR	133,79	605.257,65	0,10%	0,10%
NGG FINANCE 13-18/06/2076 FRN	100.000	EUR	101,35	101.349,00	0,02%	0,02%
NORDEA BANK AB 1,375% 13-12/04/2018	200.000	EUR	99,50	199.008,00	0,03%	0,03%
NORDEA BANK AB 2,25% 12-05/10/2017	200.000	EUR	103,39	206.788,00	0,04%	0,03%
NORDEA BANK AB 4% 10-29/03/2021	200.000	EUR	105,70	211.394,00	0,04%	0,04%
ORANGE 5,625% 08-22/05/2018	300.000	EUR	116,18	348.534,00	0,06%	0,06%
PERNOD-RICARD SA 4,875% 10-18/03/2016	100.000	EUR	107,87	107.869,00	0,02%	0,02%
PROCTER & GAMBLE 2% 13-05/11/2021	400.000	EUR	98,11	392.444,00	0,07%	0,07%
RABOBANK 2,375% 13-22/05/2023	300.000	EUR	96,22	288.657,00	0,05%	0,05%
RABOBANK 4% 12-11/01/2022	300.000	EUR	109,48	328.434,00	0,06%	0,05%
RABOBANK 4,125% 12-14/09/2022	100.000	EUR	103,34	103.337,00	0,02%	0,02%
RABOBANK NEDERLAND 4,75% 08-15/01/2018	337.000	EUR	112,72	379.873,14	0,06%	0,06%
RCI BANQUE 1,75% 13-06/07/2016	100.000	EUR	100,93	100.927,00	0,02%	0,02%
RCI BANQUE 2,125% 12-24/11/2014	100.000	EUR	100,94	100.938,00	0,02%	0,02%
RCI BANQUE 4% 11-16/03/2016	50.000	EUR	105,67	52.833,00	0,01%	0,01%
REP OF AUSTRIA 1,75% 13-20/10/2023	710.000	EUR	95,51	678.133,82	0,12%	0,11%
REP OF AUSTRIA 3,2% 10-20/02/2017	1.530.000	EUR	108,25	1.656.157,60	0,28%	0,28%
REP OF AUSTRIA 4,15% 07-15/03/2037	1.056.000	EUR	120,07	1.267.941,40	0,22%	0,21%
REP OF AUSTRIA 4,85% 09-15/03/2026	550.000	EUR	124,09	682.500,46	0,12%	0,11%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
REPSOL INTL FIN 2.625% 13-28/05/2020	300.000	EUR	98,49	295.470,00	0,05%	0,05%
REPSOL INTL FIN 4.875% 12-19/02/2019	200.000	EUR	111,36	222.712,00	0,04%	0,04%
ROBERT BOSCH INV 2.625% 13-24/05/2028	100.000	EUR	95,63	95.628,00	0,02%	0,02%
ROCHE FINANCE EU 2% 12-25/06/2018	50.000	EUR	103,16	51.578,50	0,01%	0,01%
ROLLS-ROYCE PLC 2.125% 13-18/06/2021	400.000	EUR	98,51	394.044,00	0,07%	0,07%
ROYAL BK SCOTLND 1.5% 13-28/11/2016	200.000	EUR	100,41	200.824,00	0,03%	0,03%
ROYAL BK SCOTLND 4.35% 06-23/01/2017	200.000	EUR	104,40	208.810,00	0,04%	0,03%
ROYAL BK SCOTLND 5.5% 10-23/03/2020	50.000	EUR	116,32	58.162,00	0,01%	0,01%
RWE FINANCE BV 1.875% 13-30/01/2020	350.000	EUR	97,77	342.209,00	0,06%	0,06%
RWE FINANCE BV 6.25% 01-20/04/2016	100.000	EUR	111,87	111.873,00	0,02%	0,02%
RWE FINANCE BV 6.625% 08-31/01/2009	50.000	EUR	121,65	60.823,00	0,01%	0,01%
SABMILLER HLD IN 1.875% 12-20/01/2020	100.000	EUR	98,39	98.390,00	0,02%	0,02%
SANOFI 1% 12-14/11/2017	100.000	EUR	99,92	99.924,00	0,02%	0,02%
SANOFI 1.875% 13-04/09/2020	400.000	EUR	98,88	395.508,00	0,07%	0,07%
SANOFI 2.5% 13-14/11/2023	100.000	EUR	98,52	98.523,00	0,02%	0,02%
SANTAN CONS FIN 1.625% 13-23/04/2015	200.000	EUR	100,46	200.928,00	0,03%	0,03%
SCHLUMBERGER FIN 1.5% 13-04/03/2019	300.000	EUR	99,10	297.300,00	0,05%	0,05%
SCHNEIDER ELEC 3.5% 11-22/01/2019	200.000	EUR	107,95	215.902,00	0,04%	0,04%
SEB SA 4.5% 11-03/06/2016	100.000	EUR	105,59	105.589,00	0,02%	0,02%
SES GLOBAL GROUP 1.875% 13-24/10/2018	350.000	EUR	99,28	347.480,00	0,06%	0,06%
SIEMENS FINAN 5.625% 08-11/06/2018	100.000	EUR	117,75	117.753,00	0,02%	0,02%
SIMON PROP GP LP 2.375% 13-02/10/2020	100.000	EUR	99,71	99.711,00	0,02%	0,02%
SKANDINAV ENSKIL 3.875% 12-12/04/2017	300.000	EUR	108,49	325.467,00	0,06%	0,05%
SKF AB 2.375% 13-29/10/2020	240.000	EUR	98,97	237.530,40	0,04%	0,04%
SLOVAK REPUBLIC 1.5% 13-28/11/2018	320.000	EUR	100,86	322.745,57	0,06%	0,05%
SLOVAK REPUBLIC 4.375% 09-20/05/2014	179.000	EUR	104,00	186.160,00	0,03%	0,03%
SLOVAKIA GOVT 4.35% 10-14/10/2025	128.069	EUR	112,96	144.660,34	0,02%	0,02%
SNAM 2% 12-13/11/2015	100.000	EUR	101,61	101.607,00	0,02%	0,02%
SNAM 4.375% 12-11/07/2016	100.000	EUR	107,48	107.479,00	0,02%	0,02%
SNAM SPA 3.875% 12-19/03/2018	200.000	EUR	108,00	215.990,00	0,04%	0,04%
SOCIETE FONCIERE 4.625% 11-25/05/2016	100.000	EUR	107,10	107.096,00	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 2.25% 13-23/01/2020	300.000	EUR	100,86	302.580,00	0,05%	0,05%
SOCIETE GENERALE 3.125% 10-21/09/2017	50.000	EUR	106,42	53.211,00	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 4% 13-07/06/2023	200.000	EUR	99,87	199.734,00	0,03%	0,03%
SOLVAY FIN 13-29/05/2049 FRN	150.000	EUR	102,51	153.765,00	0,03%	0,03%
SPANISH GOVT 3.15% 05-31/01/2016	2.478.000	EUR	103,20	2.557.383,00	0,44%	0,42%
SPANISH GOVT 3.75% 12-31/10/2015	1.080.000	EUR	104,22	1.125.623,53	0,19%	0,19%
SPANISH GOVT 3.75% 13-31/10/2018	2.360.000	EUR	104,63	2.469.268,00	0,42%	0,41%
SPANISH GOVT 4.2% 05-31/01/2037	2.160.000	EUR	90,83	1.961.946,79	0,33%	0,33%
SPANISH GOVT 4.25% 11-31/10/2016	1.830.000	EUR	106,29	1.945.094,96	0,33%	0,32%
SPANISH GOVT 4.6% 09-30/07/2019	1.486.000	EUR	108,27	1.608.941,10	0,27%	0,27%
SPANISH GOVT 5.15% 13-31/10/2044	300.000	EUR	102,17	306.511,40	0,05%	0,05%
SPANISH GOVT 5.4% 13-31/01/2023	3.130.000	EUR	110,04	3.444.400,46	0,58%	0,56%
SPANISH GOVT 5.5% 02-30/07/2017	2.229.000	EUR	111,04	2.475.037,98	0,42%	0,41%
SPANISH GOVT 5.9% 11-30/07/2026	1.270.000	EUR	114,07	1.448.247,66	0,25%	0,24%
SPAREBANK 1 SMN 2.125% 13-21/02/2018	100.000	EUR	100,92	100.921,00	0,02%	0,02%
SSE PLC 2% 13-17/06/2020	300.000	EUR	98,53	295.581,00	0,05%	0,05%
ST GOBAIN 3.5% 11-30/09/2015	100.000	EUR	104,45	104.452,00	0,02%	0,02%
STANDARD CHART 1.625% 13-20/11/2018	200.000	EUR	98,20	196.402,00	0,03%	0,03%
SUEZ ENVIRON 2.75% 13-09/10/2023	100.000	EUR	98,82	98.818,00	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 05-29/12/2049 SR	65.000	EUR	102,26	66.470,95	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.375% 12-17/07/17	100.000	EUR	107,16	107.164,00	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.625% 11-16/02/16	100.000	EUR	105,83	105.829,00	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.75% 10-24/02/17	200.000	EUR	107,91	215.818,00	0,04%	0,04%
SWEDBANK AB 12-05/12/2022 FRN	100.000	EUR	101,79	101.786,00	0,02%	0,02%
SWEDBANK AB 3.375% 12-09/02/2017	450.000	EUR	106,70	480.172,50	0,08%	0,08%
SWISS RE 06-29/05/2049 SR	50.000	EUR	104,67	52.334,00	0,01%	0,01%
SWISSCOM AG 2% 13-30/09/2020	100.000	EUR	98,66	98.656,00	0,02%	0,02%
TALANX AG 3.125% 13-13/02/2023	100.000	EUR	101,68	101.684,00	0,02%	0,02%
TELE DANMARK 5.875% 09-16/12/2015	87.000	EUR	109,60	95.354,61	0,02%	0,02%
TELECOM ITALIA 5.125% 11-25/01/2016	100.000	EUR	105,64	105.637,00	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 3.661% 10-18/09/2017	300.000	EUR	106,48	319.449,00	0,05%	0,05%
TELEFONICA EMIS 3.961% 13-26/03/2021	100.000	EUR	105,56	105.557,00	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 4.375% 06-02/02/2016	100.000	EUR	106,20	106.197,00	0,02%	0,02%
TELEKOM FINANZ 3.125% 13-03/12/2021	100.000	EUR	99,84	99.838,00	0,02%	0,02%
TELFONICA DEUTSC 1.875% 13-22/11/2018	100.000	EUR	99,35	99.351,00	0,02%	0,02%
TELIASONERA AB 4.25% 11-18/02/2020	200.000	EUR	112,38	224.754,00	0,04%	0,04%
TERNA SPA 4.125% 12-17/02/2017	100.000	EUR	108,09	108.087,00	0,02%	0,02%
TESCO CORP TREAS 1.25% 13-13/11/2017	200.000	EUR	99,38	198.770,00	0,03%	0,03%
THALES SA 2.75% 10-19/10/2016	100.000	EUR	104,65	104.654,00	0,02%	0,02%
TOTAL CAP CANADA 1.875% 13-09/07/2020	500.000	EUR	98,60	492.995,00	0,08%	0,08%
TOYOTA MTR CRED 1.8% 13-23/07/2020	100.000	EUR	98,21	98.209,00	0,02%	0,02%
UBS AG LONDON 6% 08-18/04/2018	100.000	EUR	118,40	118.396,00	0,02%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 1.875% 13-08/10/2018	250.000	EUR	99,83	249.577,50	0,04%	0,04%
UNICREDIT BK AUS 2.625% 13-30/01/2018	100.000	EUR	101,45	101.449,00	0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 2.25% 13-16/12/2016	100.000	EUR	100,84	100.840,00	0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.13	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
UNICREDIT SPA 4.875% 12-07/03/2017	100.000	EUR	108,35	108.349,00	0,02%	0,02%
VALEO SA 4.875% 11-11/05/2018	200.000	EUR	112,03	224.062,00	0,04%	0,04%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.247% 10-06/01/2021	100.000	EUR	110,44	110.442,00	0,02%	0,02%
VIER GAS TRANSPORT 3.125% 13-10/07/2023	100.000	EUR	102,13	102.133,00	0,02%	0,02%
VINCI SA 4.125% 11-20/02/2017	100.000	EUR	108,58	108.575,00	0,02%	0,02%
VIVENDI SA 2.375% 13-21/01/2019	300.000	EUR	99,67	299.007,00	0,05%	0,05%
VIVENDI SA 2.5% 12-15/01/2020	100.000	EUR	98,52	98.522,00	0,02%	0,02%
VODAFONE GROUP 5% 03-04/06/2018	200.000	EUR	114,83	229.652,00	0,04%	0,04%
VOLKSWAGEN INTFN 13-29/09/2049 FRN	200.000	EUR	103,67	207.332,00	0,04%	0,03%
VOLKSWAGEN INTFN 2% 13-14/01/2020	300.000	EUR	99,97	299.904,00	0,05%	0,05%
VOLKSWAGEN LEAS 1.5% 12-15/09/2015	100.000	EUR	101,19	101.192,00	0,02%	0,02%
WOLTERS KLUWER-C 2.875% 13-21/03/2023	100.000	EUR	98,76	98.760,00	0,02%	0,02%
WPP FINANCE 2013 3% 13-20/11/2023	100.000	EUR	99,00	98.995,00	0,02%	0,02%
WPP GROUP PLC 6.625% 08-12/05/2016	50.000	EUR	112,79	56.395,00	0,01%	0,01%
EUR				167.283.451,87	28,75%	28,02%
OBLIGATIONS				167.283.451,87	28,75%	28,02%
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN AUTRE MARCHE SECONDAIRE, REGLEMENTE, EN FONCTIONNEMENT REGULIER, RECONNU ET OUVERT AU PUBLIC						
LETTRAS 0% 12-21/02/2014	1.380.000	EUR	99,93	1.373.956,88	0,23%	0,23%
EUR				1.373.956,88	0,23%	0,23%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				1.373.956,88	0,23%	0,23%
AUTRES VALEURS MOBILIERES						
LOTTO24	120.885	EUR	3,92	473.869,20	0,08%	0,08%
Allemagne				473.869,20	0,08%	0,08%
ACTIONS				473.869,20	0,08%	0,08%
TOTAL PORTEFEUILLE				586.578.365,01	100,00%	97,42%
BP2S		EUR		9.815.474,55		1,63%
BP2S		USD		283.232,25		0,05%
BP2S		AUD		133.149,45		0,02%
BP2S		HKD		125.179,67		0,02%
BP2S		JPY		85.732,25		0,01%
BP2S		NZD		26.498,60		0,00%
BP2S		CAD		3.324,40		0,00%
BP2S		DKK		429,02		0,00%
BP2S		SEK		392,09		0,00%
BP2S		NOK		360,52		0,00%
BP2S		PHP		273,79		0,00%
BP2S		CHF		73,18		0,00%
Avoirs bancaires à vue				10.474.119,77		1,73%
DEPOTS ET LIQUIDITES				10.474.119,77		1,73%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				3.567.762,94		0,59%
AUTRES				1.509.394,59		0,26%
TOTAL DE L'ACTIF NET				602.129.642,31		100,00%

7.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)

ACTIONS		71,02%
Allemagne		10,89%
Australie		1,13%
Autriche		1,51%
Belgique		16,51%
Bermudes		0,09%
Canada		0,14%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Espagne	3,92%
Etats-Unis	4,49%
Finlande	1,12%
France	10,43%
Hong-Kong	0,09%
Indonésie	0,02%
Irlande	1,15%
Italie	2,70%
Japon	0,64%
Luxembourg	0,24%
Malaisie	0,03%
Norvège	0,20%
Nouvelle-Zélande	0,06%
Pays-Bas	5,41%
Philippines	0,02%
Portugal	0,65%
Royaume-Uni	6,81%
Suède	1,33%
Suisse	1,44%
Thaïlande	0,00%
OBLIGATIONS	28,75%
EUR	28,75%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	0,23%
EUR	0,23%
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00%
Belgique	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

7.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	196.803.213,41	150.335.659,44	347.138.872,85
Ventes	197.763.991,96	147.455.496,91	345.219.488,87
Total 1	394.567.205,37	297.791.156,35	692.358.361,72
Souscriptions	13.460.396,40	20.016.909,42	33.477.305,82
Remboursements	20.990.373,33	18.257.128,63	39.247.501,96
Total 2	34.450.769,73	38.274.038,05	72.724.807,78
Moyenne de référence de l'actif net total	543.801.732,75	572.884.534,22	558.518.331,08
Taux de rotation	66,22%	45,30%	110,94%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis, Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	du Fonds	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2011	202.778	221.574	3.294.463	29.176.858,49	32.405.167,18	460.718.457,04	139,85
2012	177.817	281.908	3.190.372	27.533.697,43	43.445.651,24	524.156.933,72	164,29
2013	187.362	222.539	3.155.195	33.477.305,82	39.247.501,96	602.129.642,31	190,84

7.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

Les performances de la classe CAP sont calculées depuis le 09.02.87 dans la devise de base EUR

Rendement annuel (les rendements passés peuvent être trompeurs)



* Tableau des performances historiques :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
16,2% (en EUR)	8,2% (en EUR)	11,7% (en EUR)	7,2% (en EUR)

* A partir de 2011 le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée précédemment.

* Depuis 2011, la performance est calculée sur base des VNI officielles publiées.

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

* Pour les chiffres de performances des parts de distribution, nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à $t+n$

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en $t+1$

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_n / VNI_{ex,n})]$$

avec

D_t, D_{t+1}, \dots, D_n les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,n}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

7.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais courants
Cap.
1,29%

7.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 58,98% en faveur des gestionnaires et 41,02% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 5.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Prêts de titres

Les opérations de prêt de titres sont conclues dans le cadre d'un système de prêt de titres standardisé et organisé, géré par un Agent, à savoir BNP Paribas Securities Services (« BPSS »), 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France, agissant par sa succursale de Londres, 55 Moorgate, London EC2R 6PA, Royaume-Uni, dans le cadre d'un contrat exclusif. L'Agent se fait assister pour l'exercice de ses devoirs opérationnels par BGL BNP Paribas, une institution financière luxembourgeoise, qui n'est pas rémunérée pour ces services. L'Agent et le sous-dépositaire, à savoir BNP Paribas Securities Services Luxembourg, sont tous deux des succursales de BPSS France. L'Agent intervient en tant qu'intermédiaire entre l'OPC et les contreparties, la propriété des titres est transférée aux contreparties. Le produit de ces opérations de prêt de titres (net des frais de l'Agent) est partagé entre le Fonds et la Société de Gestion. La rétribution à la Société de Gestion compense notamment les coûts encourus pour le montage et le suivi d'un système de contrôle de prêt de titres. Ni la Société de Gestion, ni les autres entités impliquées dans les opérations de prêt de titres, ne chargent d'autres coûts directs ni indirects au Fonds.

Au cours de la période sous revue, le compartiment a prêté des actions, des parts privilégiées et des obligations pour un volume total de 184.166.577 titres pour un revenu total au cours de la période sous revue de EUR 95.410,98.

NOTE 5 - Dépassement des frais et taxes récurrents prévus dans le prospectus

L'article 106 de la loi du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable, publiée au Moniteur Belge du 28 juin 2013, a augmenté de 0,08% à 0,0965% le taux de la taxe annuelle sur les organismes de placement collectif avec effet rétroactif sur l'année 2012.

La différence de taux qui s'élève à 0,0165% et qui est applicable à l'actif net du 31 décembre 2012 a été pris en compte dans les résultats de l'exercice 2013, ce qui a mené à un dépassement du poste « Taxe annuelle » mentionné dans le prospectus.